Rhône-Alpes, Savoie
Bourg-Saint-Maurice
Arc 1800

Station de sports d'hiver Arc 1800 : Charvet - Villards - Charmettoger

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000154
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : station de sports d'hiver
Appellation : Arc 1800: Charvet - Villards - Charmettoger
Parties constituantes non étudiées : hôtel de voyageurs, galerie marchande, centre de loisirs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales :

Historique

Le site, retenu lors des études préliminaires de 1962, est un vaste plateau de 60 ha, disposé en balcon sur la vallée de l'Isère, qui présentait les atouts caractéristiques pour organiser d'une façon classique une station de plusieurs milliers de lits touristiques. Le projet d'Arc 1800 s'est d'emblée inscrit dans la recherche d'une "conception hardie, voire révolutionnaire, devant ouvrir de nouvelles voies". La station devait vivre l'été aussi bien que l'hiver, manière de rentabiliser les investissements lourds faits pour la saison d'hiver. Sur les 60 ha retenus, le golf occupe une superficie d'environ 45 ha, recouverts l'hiver par les pistes de ski, et offrant l'été un paysage entretenu de pelouses. L'étude du plan de composition de la station d'Arc 1800 est engagée en août 1967 à partir d'un séminaire de travail réunissant autour de Charlotte Perriand l'équipe de conception des Arcs, sur le site même. Les études s'articulent autour de la prise en considération de différents domaines techniques (tracé des pistes et des remontées mécaniques, projet de golf, parti d'urbanisme avec immeubles en gradins ou en cascades, composition en quatre villages, parties commerciales, industrialisation et préfabrication nécessaire de la construction pour la réalisation de plusieurs centaines de logements par saison), dont la synthèse sera effectuée par G. Regairaz. Le projet présenté en avril 1970 propose une station sans voitures distribuée à l'aval par une voirie automobile, garantissant à l'amont une distribution ouverte et libre des résidences sur le domaine naturel, desservie par un chemin piétonnier horizontal, conception comparable à celle retenue pour Arc 1600. L'espace central de la station est réservé à l'aménagement d'un golf, combinant ainsi "respect du site" et "développement" en toute saison. En architecture, la recherche porte sur une conception collective capable d'accueillir "le plus grand nombre de studios" tout en préservant les vues, l'ensoleillement et l'individualité de chaque logement. Autour de Ch. Perriand, l'équipe de concepteurs (A. Bardet, Boulin, P. Quinquet, G. Regairaz et B. Taillefer) retient le principe de bâtiments collectifs implantés dans le sens de la pente (perpendiculairement aux courbes de niveaux), permettant d'une part d'éviter la construction d'un front bâti continu au profit d'une urbanisation morcelée, et d'autre part de proposer une certaine discrétion pour des immeubles en dépit de leurs tailles imposées par l'importance des programmes. Les principes de composition architecturale et urbaine des quatre villages sont déterminés dans le cadre d'une ZAC. Les études démarrent avec la Z.A.C. du Charvet en 1972 ; elles se poursuivent en 1975 avec la Z.A.C. des Villards-Charmettoger ; la Z.A.C. de Chantel est étudiée en 1978, mais la mise en oeuvre est suspendue en1981 en raison de la crise de l'immobilier de loisirs ; la Z.A.C de Charmettoger est reprise en 1982 pour s'adapter aux nouvelles conditions de l'immobilier de loisirs. La réalisation par "village" conduit à des compositions successives élaborées les unes après les autres, tenant compte des expériences précédentes, et des contextes immobiliers du moment. Néanmoins chacun des "villages" s'inscrit dans le plan de composition initial tracé

en arc de cercle autour de l'espace du golf. Le plan en "étoile", disposé dans la pente, s'avère être le principe le plus performant. Si la "désintégration" de la structure intégrée de la station, engagée à partir de 1987, n'a pas altéré l'achèvement cohérent du quartier de Charmettoger dont les dernières opérations se terminent en 1996, il n'en va pas de même avec la mise en chantier de la ZAC de Chantel à partir de cette même date. La SMA, soucieuse de commercialiser les droits de construire attachés au site de Chantel, établit en 1997 un nouveau plan de composition organisant un lotissement d' "immeubles chalets" disposés pour partie en vis-à-vis les uns des autres. L'architecture est de type néo-rurale, caractérisée par l'introduction de toitures à double pentes recouvertes de lauzes.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture, attribution par source),
Alain Bardet (architecte urbaniste, attribution par source), Boulin (architecte, attribution par source),
Charlotte Perriand (architecte, attribution par source), Philippe Quinquet (architecte urbaniste, attribution par source),
Gaston Regairaz (architecte urbaniste, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Roger Godino (commanditaire)

Statut, intérêt et protection

Les photographies représentant des œuvres de Charlotte Perriand ne sont pas affichées (application du droit patrimonial réclamé par les ayants-droit).

Présentation

Le projet des Arcs 1800

Le site, retenu lors des études préliminaires de 1962, est un vaste plateau de 60 ha, disposé en balcon sur la vallée de l´Isère. Plus facilement qu´à Arc 1600, le domaine skiable s´ouvre sur les grandes pentes de l´Arpette et de l´Aiguille Grive, puis sur le domaine d´Arc 2000 une fois franchie la crête des Dents du Peigne dite les Frettes. Le site présentait les atouts caractéristiques pour organiser « de façon classique c´est-à-dire comme la quasi-totalité des stations connues dans le monde » (Roger GODINO. **La station des Arcs**. *Techniques et architecture*, n° 333, décembre 1980) une station de 10 000 lits touristes. Or le projet d´Arc 1800 s´inscrit d´emblée dans la recherche d´une « conception hardie, voire révolutionnaire, devant ouvrir de nouvelles voies ». La station devait vivre l´été aussi bien que l´hiver, manière de rentabiliser les investissements lourds faits pour la saison d´hiver. « La théorie de l´époque était de construire des « usines à ski » entendant par là que tout était pensé au mieux pour le ski mais que l´été, le tout restait fermé. Aux Arcs, nous avons été les premiers à tourner le dos à ce concept en faisant le pari que marginalement l´été apporterait une justification complémentaire de l´investissement consenti et cela à un coût marginal faible à condition d´y penser au moment de dessiner la station. Arc 1800 est l´application la plus pure de ce concept... Le plus grand plateau, où les pouvoirs publics voulaient construire la station devint un golf et un immense ensemble de tennis, un véritable poumon pour l´été et la station fut construite à la périphérie à la rupture de la pente du plateau... ». (Roger GODINO. **Construire l´imaginaire**, 1996, p. 113). Sur les 60 ha retenus pour la station, le golf occupe une superficie d´environ 45 ha, recouverts l´hiver par les pistes de ski, et offrant l´été un paysage entretenu de pelouses, préservant ainsi le plateau de la station d´Arc 1800.

Le concept d´ensemble

L´étude du plan de composition de la station d´Arc 1800 s´engage au cours du mois d´août 1967, à partir d´un séminaire de travail réunissant autour de Charlotte Perriand l´équipe de conception des Arcs, se déroulant sur le site même, au chalet de l´Aiguille Grive au quartier de Charmetogé. C´est là que les principes directeurs sont définis pour disposer l´accueil d´un très grand nombre de personnes, tout en préservant le maximum d´espaces naturels. La réflexion s´enrichit aussi de nombreuses visites de sites et de réalisations, notamment l´examen critique de la station de Plagne-Centre construite sur le versant voisin de la montagne de Macot et ouverte depuis l´hiver 1964, la mise en chantier de la station des Menuires, et les premiers enseignements des études conduites pour Arc 1600. Les études s´articulent autour de la mise au point de plusieurs domaines techniques conduits d´abord séparément par chaque compétence, mais dont il reviendra à Gaston Regairaz d´en effectuer la synthèse.

- Le tracé des pistes et des remontées mécaniques, pris en charge par Robert Blanc et Guy Rey-Millet, repose sur le choix de plusieurs grenouillères, de petites dimensions, au détriment d´un vaste espace unique ; choix déjà retenu pour le plan d´Arc 1600 et confirmé, à contrario, par une visite de la station des Menuires qui fonctionne bien avec une grenouillère unique pour 20 000 lits lorsque la station est pleine, mais plus du tout lorsque la fréquentation est limitée. D´où cette idée de créer des espaces plus petits qui peuvent, avec peu de monde, trouver une certaine animation, se traduisant par des bâtiments disposés en empochements avec des arrivées secondaires directement connectés sur l´espace du ski.
- Le projet de golf, tracé par l´architecte anglais spécialisé Fenn, est implanté dans la partie supérieure du plateau, évitant des dénivelées trop importantes, choix préféré à une première esquisse qui envisageait l´ aménagement de tout le site avec un parcours très sportif. L´ambition est réduite, deux golfs de 9 trous sont prévus, choix validé avec la visite du golf de la station de Cran-sur-Sierre dans le Valais à 1100 m d´altitude.
- L´urbanisation s´inscrit donc comme un arc de cercle autour du golf, en choisissant de réserver les zones d´implantation des constructions dans les terrains de forte pente ; l´expérience d´Arc 1600 démontrait que le choix d´une architecture

composée d´ « immeubles en gradins » ou d´« immeubles en cascade » construits le long des lignes de plus grande pente, disposant une voirie automobile en partie aval et un cheminement piétonnier en partie amont tracé sur une courbe de niveau unique au contact du domaine skiable, permettait de bien vivre dans un site de forte pente.
- Le choix d´une composition de la station en plusieurs « villages », groupant 5000 à 6000 lits chacun, considérés par le promoteur comme des unités économiques viables, est préféré au principe habituellement retenu comme à Plagne 2000 d´un ensemble bâti continu. L´organisation urbaine est scindée en quatre unités. Les chantiers peuvent être planifiés de manière à éviter leur présence permanente au coeur de la station, et permettant de livrer progressivement des unités de vie autonomes : un premier village peut-être habité l´été, malgré le chantier qui se poursuit dans le second village voisin. Grâce à l´expérience d´Arc 1600 engagée depuis 1967, les concepteurs pouvaient garantir la maîtrise de la réalisation de telles unités.
- Pour le traitement des parties commerciales, les préoccupations d´économie et de rentabilité s´imposent au promoteur qui cherche à éviter la construction de longues galeries aux coûts d´entretien et de chauffages élevés, comme à Plagne 2000 (où de longues galeries, avec des commerces sur chaque face, relient les « immeubles tours » entre eux). Pour garantir le dimensionnement et l´équilibre financier du centre commercial, Roger Godino lie les commerçants aux dates d´ouverture de la station. Le choix se porte ainsi sur des galeries commerciales composées comme des passages en plein air, aménagés le long du parcours piétonnier de la station, au contact des parties supérieures des immeubles et du domaine skiable. Profitant de la déclivité, les réserves commerciales sont généralement disposées en contrebas, accessibles directement par voirie. Ce principe de galerie ouverte est alors expérimenté à Arc 1600.
- Si à Arc 1600, la programmation prévoyait de réaliser 80 à 100 logements par saison environ, à Arc 1800, les objectifs de promotion étaient multipliés par 5 ou 6. Avec un temps de chantier identique pour une saison, les techniques de constructions répétitives se sont imposées pour bâtir plus vite, moins cher et de meilleure qualité. Charlotte Perriand et Jean Prouvé apportent chacun leurs expériences dans ce domaine, notamment dans l´agencement intérieur et la réalisation de cellules sanitaires fabriquées en usine, coques de polyester moulées totalement finies et équipées, nécessitant seulement un raccordement aux réseaux une fois mises en place sur le chantier ; solution technique évitant les interventions des multiples corps d´état (étancheur, électricien, plombier, carreleur, menuisier, peintre...) dans des espaces réduits, généralement prétextes à des retards dans le déroulement des chantiers et des malfaçons.

Le projet d´ensemble, avril 1970

L´élaboration du projet durera dix huit mois. La synthèse de toutes les composantes est mise en forme par l´Atelier d´architecture en montagne, qui présente en avril 1970 à la Commission Interministérielle pour l´Aménagement de la Montagne, le premier projet pour la station d´Arc 1800. L´analyse du site fait apparaître plusieurs caractéristiques intégrées dès les premières esquisses de composition : une zone d´implantation de la station répartie en deux plateaux séparés par une cassure de terrain (aux cotes 1700 m d´altitude l´alpage de Charvet et aux cotes 1750 m d´altitude les alpages de la Vagère et de Charmetogé) devant permettre une disposition étagée des urbanisations disposée en quatre groupements, suivant un arc de cercle ; la présence de quatre ravins, correspondant à des écoulements naturels (torrent de l´Église au nord, thalweg du Pantaléon, ruisseau du Villard au coeur du site, ruisseau de la Chal en limite de commune au sud du site) devant aider à organiser la pénétration du domaine skiable dans la station ; des vues très dégagées sur trois orientations (au nord la vue sur le Mont-Blanc, au sud et à l´ouest les vues sur la vallée de l´Isère) et un ensoleillement exceptionnel (6h00 au solstice d´hiver), atouts à privilégier pour la composition des résidences. Le parti d´ensemble repose sur le principe d´une « station sans voitures », par une distribution à l´amont par le ski et à l´aval par les véhicules, à l´identique du plan de composition d´Arc 1600. L´espace central de la station est réservé à l´aménagement d´un golf, combinant ainsi « respect du site » et « développement » en toute saison. En matière d´architecture, l´objectif repose sur la recherche d´une architecture collective capable d´accueillir « le plus grand nombre de studios » tout en préservant les vues, l´ensoleillement et l´individualité de chaque logement. Aux contacts de Charlotte Perriand, l´équipe de concepteurs retient le principe de bâtiments collectifs implantés dans le sens de la pente (perpendiculairement aux courbes de niveaux), permettant d´une part d´éviter la construction d´un front bâti continu au profit d´une urbanisation morcelée, et d´autre part de proposer une certaine discrétion pour des immeubles en dépit de leur taille imposée par l´importance des programmes. Deux types d´immeubles sont dessinés sur le plan de masse, suivant leur lieu d´implantation le long du tracé en arc de cercle :
- L´« immeuble en cascade » dont le principe a été arrêté par Charlotte Perriand dès son association en mars 1968 au projet des Arcs, transformant les « immeubles tours » prévus pour Arc 1600 en « immeubles en cascades » (le chantier de l´immeuble La Cascade a débuté au cours de la saison 1969) composés de petits immeubles étagés en gradins dans la pente. Les résidences et les hôtels sont ainsi disposés en bordure de pistes, et desservis par un téléporté qui les relie au coeur de la station, à la cote 1750. C´est le principe retenu pour les parties relevées du plateau, au sud à Charmetogé (zones G, soit 1 300 lits), au nord à Charvet et à Chantel (zones L, J, H, et D en partie, soit près de 4500 lits), étagés entre 1 750 et 1850 m d´altitude.
- Le « bâtiment en forme de triangle » déjà imaginé par Le Corbusier et Pierre Jeanneret à l´occasion d´un projet de station à Vars (Hautes-Alpes) en 1938 auquel Charlotte Perriand avait collaboré : « ...sur une pente moyenne à 20%, si, à un niveau donné, vous le prolongez d´une droite, dont la longueur serait fonction de la plus grande hauteur possible pour un bâtiment ne dépassant pas dix niveaux, afin de ne pas tomber dans les normes de sécurité d´un immeuble de grande hauteur, vous récupérez la toiture de plain-pied avec une circulation piétonne favorisant toute une animation possible,

bistrot, restaurant avec terrasse, rencontre. Et vous assurez une densité convenable au bâtiment qui se présente alors sous forme d´un triangle épousant la pente... » (Charlotte PERRIAND. **Une vie de création**, p. 353) . Pour éviter les grandes horizontales et proposer des volumétries moins brutales et plus adossées à la pente, les architectes imaginent à la fois les dessertes intérieures par coursives traitées en rampes inclinées et le décalage systématique des travées. Ils tirent partie d´une première expérience réalisée à Arc 1600 par Bernard Taillefer à la résidence La Rive (mise en chantier au cours de la saison 1969) qui partait du constat que « si en montagne, les horizontales n´étaient pas naturelles, il fallait s´intéresser au rampes qui épousaient les formes de pente ». Pour relier la partie basse de l´immeuble, connectée avec les circulations automobiles et les parkings, avec la partie haute ouverte directement sur le cheminement piétonnier et le domaine skiable, l´ascenseur s´impose comme moyen de liaison efficace; contrairement aux Arcs 1600, où l´ascenseur a pu être évité pour raisons d´économie, tout en nécessitant la recherche de solutions adaptées. Les ascenseurs publics relient directement le niveau bas avec les niveaux hauts irrigués par des coursives en rampes ; une galerie publique étant aménagée sur le toit de l´immeuble pour accéder directement au cheminement piéton public. Ce choix d´ « immeubles lourds » est envisagé pour la cassure du plateau du Charvet (zones F, E et D en partie, soit près de 3 000 lits disposés dans des « bâtiment en forme de triangle » implantés autour de la cote 1 700 m d´altitude).

Deux zones pour l´implantation de chalets sont retenues aux abords de la partie collective de la station, dans deux secteurs au relief plus fractionné, pour une capacité programmée de 1 200 à 1 500 lits. En partie basse (alpage du Branleur), en contre bas de la voie de desserte routière et de la zone centrale de la station réception des skieurs, un groupement de 120 à 150 chalets imaginés sur plans hexagonaux, disposés en bande. En partie haute sur des plateaux plus fractionnés jusqu´aux abords de l´Arpette, 30 à 50 emplacements de chalets de luxe qui pourraient être desservis par un transport téléporté.

La mise en oeuvre du projet par étapes

Le projet se poursuit par l´étude successive de chaque village, dont les principes de composition architecturale et urbaine (découpages fonciers et partis de plans de masse) sont déterminés pour chacun d´entre eux, dans le cadre de la procédure de Zone d´Aménagement Concerté (Z.A.C.). Les études se déroulent sur plus de dix ans. Elles démarrent avec la Z.A.C. du Charvet en 1972 (ouverture à Noël 1974 de l´hôtel du Golf et des résidences Bellecôte et Miravidi) ; elles se poursuivent en 1976 avec la Z.A.C. des Villards-Charmetogé (ouverture à Noël 1978 de la première résidence, Les Arandelières) ; la Z.A.C. de Chantel est étudiée en 1978, mais la mise en oeuvre est suspendue en1981 en raison de la crise de l´immobilier de loisirs (chantier des Terrasses de Chantel-Haut annulé) ; la Z.A.C du secteur de Charmetogé est reprise en 1982 pour s´adapter aux nouvelles conditions de l´immobilier de loisirs (ouverture à Noël 1985 de la résidence les Mirantins). La réalisation par « village » conduit à des compositions successives élaborées les unes après les autres, tenant compte des expériences précédentes, et des contextes immobiliers du moment. Néanmoins chaque « village » s´inscrit dans le plan de composition initial tracé en arc de cercle autour de l´espace du golf. Le plan en « étoile », disposé dans la pente, s´avère être le principe le plus performant : au « coeur » sur une même courbe de niveaux les parties commerciales et les stationnements automobiles, autour du coeur les « branches » composées d´immeubles résidentiels disposés perpendiculairement dans la pente (immeubles lourds, type « immeubles en triangle »). Ce principe évolue pour chacun des quatre « villages » au gré de la configuration topographique du site et des programmes à mettre en oeuvre.

Le village du Charvet (1972 - 1979)

L´implantation du village du Charvet est délimitée par les creux des torrents de l´Eglise à l´est et du Pantaléon à l´ouest. C´est le premier ensemble construit, composé d´un programme hôtelier et para-hôtelier d´une très grande capacité : hôtel de 600 chambres et résidences de 1 500 studios de 4 personnes chacun, soit environ 10 000 lits touristiques. Le programme de très grande densité (71 500 m2 de plancher prévus) est disposé suivant un plan en étoile. Au coeur le centre commercial du Charvet, composée d´une galerie ouverte en plein air, traversée par le chemin piéton tracé sur deux niveaux décalés, bordée côté amont et côté aval de commerces. À l´ouest, une triple « branche » composée de l´hôtel du Golf et des résidences Bellecôte et Miravidi. À l´est, une double « branche » comprenant les résidences Belles Challes Lauzières et Pierra-Menta. Pour des raisons d´économie, le parking couvert est placé à l´entrée est du village, connecté directement à la route d´accès montant depuis Arc 1600. La voirie se poursuit à l´aval pour desservir les parkings et les voiries de desserte des pieds d´immeubles du Charvet puis des Villards et à l´amont pour relier le village de Chantel. Le chemin piéton traverse de part en part le village, donnant accès à tous les immeubles et à la grenouillère du Charvet, se poursuivant à même niveau jusqu´au village des Villards. La composition urbaine repose sur le choix des « immeubles lourds » ou « immeubles en triangle » dont tous les principes sont élaborés au village du Charvet : décalage systématique des travées, coursive tracée sous la forme de rampes inclinées, ascenseurs directs depuis les voiries inférieures jusqu´au chemin piéton haut. Aucune réalisation n´est semblable, bien que chacune soit composée d´éléments identiques déclinés différemment. À l´hôtel du Golf (Bernard Taillefer avec Charlotte Perriand et l´AAM avec Gaston Regairaz et Alain Bardet, première réalisation achevée pour Noël 1974), les rampes inclinées (desserte des 300 chambres réparties dans les deux parties de l´édifice) à sens inversés mais reliées entre elles, proposent un espace particulier qui contribue à son succès commercial. Le toit de la résidence le Miravidi (Charlotte Perriand et l´AAM Philippe Quinquet, 1974, 340 studios), propose un espace public ouvert à la fois sur l´amont vers le domaine skiable, et sur l´aval en balcon sur les panoramas majestueux de la vallée de l´Isère. La branche Est est pensée comme la limite de la station et atteint une compacité considérable qui lui vaut le nom de « Muraille » : sur 130 mètres de dénivelée, soit l´équivalent de plus de 40 niveaux, un ensemble bâti linéaire composé de trois groupes d´immeubles, abritant en tout près de 1100 studios (avec une gestion para-hôtelière

privilégiée), 200 logements, soit environ 6 000 lits. En partie amont la résidence Belle-Challes Lauzières (Charlotte Perriand, l´AAM Gaston Regairaz, Roger Boulet et Bernard Taillefer, livraison 1975-1976) composée de 700 « studios cabines » disposés dans deux immeubles construits côte à côte, est desservie en partie centrale par des rampes inclinées qui irriguent toute la longueur de l´édifice et relient l´entrée basse au niveau de la rue intérieure de la station jusqu´au sommet, soit l´équivalent de 17 niveaux. La résidence Pierra-Menta (Charlotte Perriand et Bernard Taillefer, livraison 1978-1979), avec 400 studios sur 13 niveaux, relie le parking automobiles à la rue intérieure de la station par des ascenseurs à grande capacité et une rampe construite sur le toit de la résidence. En partie aval, le quartier des résidences pour les permanents composé de trois immeubles aux caractéristiques comparables (Croisette, Chardons, Prainan, l´AAM Gaston Regairaz, livraison 1983-1985). Les pignons, côté aval, sont traités en terrasses décrochées, brisant ainsi l´effet de grande hauteur. Des solutions techniques sont recherchées pour assurer la mise en oeuvre de ce gigantesque ensemble réalisé en quelques années seulement. Les studios sont répétitifs d´un immeuble à l´autre. La construction des salles de bains fait l´objet d´une expérience, conduite par Charlotte Perriand : fabrication en usine de cabines en plastic moulé contenant tous les appareillages, puis mise en place sur le chantier en une seule fois, limitant les interventions de nombreux corps de métiers. La galerie commerciale traitée à ciel ouvert, suit la courbe de niveaux 1720 m. Les commerces sont disposés de part et d´autre, coiffés de charpentes incurvées tracées par Bernard Taillefer (livraison 1975), leur valant le surnom de « Pagodes ».

Le village du Villard (1975 - 1981)

Le village du Villard est prévu comme le « village central » d´Arc 1800 en raison de son emplacement délimité au nord-est par le torrent du Pantaléon et au sud-ouest par le torrent du Villard. La vocation est plus résidentielle que para-hôtelière, conduisant à programmer des logements de plus grande dimension que dans le village du Charvet : 600 logements, 3 000 lits, 103 000 m2 incluant les galeries commerciales et les parkings couverts. Le projet de ZAC est autorisé en décembre 1975, mais la composition étudiée par l´AAM (Gaston Regairaz), prévoyant l´aménagement d´ensemble des Villards et de Charmetogé, évolue jusqu´au chantier qui débute en 1978 par le village des Villards. Le premier projet d´urbanisme retient un accès automobile depuis l´aval, dans le prolongement de la route desservant le Charvet. Le parking est prévu au centre du village, dans le creux du torrent du Villard, surmonté d´une gare de départ d´un téléporté de grande capacité grimpant directement sur la crête de l´Aiguille Grive et permettant aux skieurs de basculer sur la vallée d´Arc 2000 (télécabine « Transarc »). Des immeubles en gradins sont implantés suivant l´orientation sud-ouest, accessibles à l´aval par la voie automobile et ouverts à l´amont sur une place commerciale traversée par le chemin piétonnier de la station. Bénéficiant de l´expérience du Versant Sud à Arc 1600, les concepteurs prévoient deux ascenseurs inclinés qui desserviront la résidence de part en part. De part et d´autre de cette opération, des « immeubles lourds » comparables à ceux réalisés au Charvet, sont implantés perpendiculairement à la pente à l´amont ou à l´aval du chemin piéton, dégageant plusieurs espaces de grenouillères. Le projet est repris et composé en deux parties. Au nord-est, on choisit de poursuivre la composition du Charvet avec l´implantation d´ « immeubles lourds » (placés perpendiculairement aux courbes de niveaux) ; placés à l´écart, ils forment transition entre les deux quartiers : à l´amont au contact des pistes, la résidence La Nova (AAM Gaston Regairaz et Charlotte Perriand, 1978) dessiné sur plan en arc de cercle, en contrebas deux résidences de logements pour permanents (Vaugellaz, 1977, Bernard Taillefer et Roignaix, 1977, AAM Gaston Regairaz). Par contre pour le coeur du village du Villard, le parti est compact, structuré autour d´un seul parking enterré, placé en position centrale du village des Villards Le couvrement du torrent du Villard est abandonné pour un vaste parking couvert sur plusieurs niveaux implanté dans le talus du versant, évitant aux voitures de monter au contact du front de neige. Les parkings (dessinés par Bernard Taillefer assisté de Stançulesco) sont surmontés d´un vaste espace public commercial en plein-air ouvert sur la vallée, partagé en plusieurs placés délimitées par des commerces traités à la manière des « pagodes » du village du Charvet. La place des Villards est à l´écart du domaine skiable, accessible latéralement de plein pied sur le départ du télécabine du Transac réalisé au torrent des Villards. Autour de la place, se greffent les résidences disposées comme des « pseudopodes ». À l´amont, la résidence des Tournavelles (Bernard Taillefer avec Charlotte Perriand, livraison 1980-1981) sépare le front de neige de la place. À l´aval, des résidences construites en mitoyenneté sont adossées tout le long du parking : le Becqui-Rouge et les Arandelières (Bernard Taillefer avec Charlotte Perriand, livraison 1978-1979), puis l´Aiguille des Glaciers (Bernard Taillefer, livraison 1994) et l´immeuble SMA (Bernard Taillefer, livraison 2002). L´extrémité nord-ouest de la place se termine par une résidence type « immeubles lourds » du Charvet, adossée au parking couvert (Armoise et Grand-Arbois, Bernard Taillefer, livraison 1981). Les toitures sont dessinées par Bernard Taillefer pour constituer des repères visuels dans la station, principe qui deviendra systématique dans toutes les opérations suivantes (Charmetogé, Arcs 2000).

Le village de Chantel (1979 - 1981)

Afin d´être ouvert à toute nouvelle opportunité permettant d´associer un nouveau maître d´ouvrage ou pour rester disponible aux évolutions de la conjoncture des ventes, Roger Godino commandait à ses équipes de concepteurs des avant-projets assez poussés envisageant des solutions pour les différents villages encore en projets. Ces études garantissaient la valeur des terrains restant à lotir vis à vis des établissements bancaires pour les négociations de Roger Godino. Elles inscrivaient également des choix dans l´espace. C´est en partie la démarche retenue pour le villages de Chantel.

La mise en oeuvre du projet du village de Chantel est programmée dès l´achèvement du village du Charvet. Mais les circonstances du développement de la station imposeront un calendrier différent. La situation à l´écart, placé sur une butte dominant de plus de 100 mètres le coeur de la station d´Arc 1800, sur 10 ha étagés entre 1750 m et 1830 m d´altitude, appelle une réflexion particulière, qui retarde les décisions. Le projet aboutit à la fin des années 70, avec ouverture du

premier chantier à la saison 1981. Pour des raisons financières révélant la crise de l´immobilier de loisirs, il n´en fut rien. Néanmoins le projet (élaboré par Charlotte Perriand avec l´AAM) rassemble tous les éléments d´un grand projet fédérateur des réflexions conduites jusque là aux Arcs par l´équipe de concepteurs des Arcs. La première esquisse, dessinée par Bernard Taillefer se compose d´une vaste place publique semi-circulaire, bordée de commerces, traversée par un chemin piétonnier, surmontant un grand parking prévu sur la butte même, sans lien direct avec le village du Charvet ; projet prolongé par des bâtiments de type « immeubles lourds » implantés perpendiculairement aux courbes de niveaux, dessinés comme des portions d´arcs, accrochés sur les pentes de Chantel. Une route en lacets dessert tous les immeubles depuis la résidence Belles-Challes Lauzières au Charvet. À la demande de Roger Godino, Charlotte Perriand avec l´équipe de l´AAM (Gaston Regairaz) proposent un projet organisé en deux quartiers. En contre-bas de la butte, Chantel-bas composé de trois « immeubles lourds » comprenant 600 studios groupés en trois résidences hôtelières, 500 places de stationnements couvertes, des parties commerciales et des équipements collectifs. Le pignon aval est à la même altitude que le pignon amont de la résidence Belles-Challes Lauzières au Charvet, assurant ainsi une desserte continue pour les piétons, par les rampes et les ascenseurs. Autour du sommet de la butte de Chantel, Chantel-Haut est imaginé « comme le signal d´un accord parfait entre le ciel, l´alpage et l´homme » (Charlotte Periand, « une vie de création »), sont prévus un hôtel haut de gamme de 50 chambres associé à une résidence hôtelière de 150 logements et une résidence, « les Terrasses du Golf », comprenant une centaine de grands appartements destinés à une clientèle de « haut niveau ». Les Terrasses du Golf sont composées d´appartements disposés en gradins adossés au versant sud de la butte, réinterprétant les principes de composition de la résidence du Versant Sud à Arc 1600. L´hôtel s´inspire des acquis de l´hôtel du Golf, composé de deux ailes (adossées en murs pignons) édifiées en bordure nord de la butte, dégageant ainsi un espace central protégé et ouvert plein sud sur le reste de la station et la vallée de l´Isère. En partie nord, le soubassement abrite un parking, en partie enterré prévu pour 300 véhicules, surmonté d´un bâtiment comprenant 100 chambres destinées au personnel. Le dossier de la ZAC de Chantel est déposé pour autorisation en 1979 (50 000 m2 de plancher avec 22 000 m2 pour Chantel-Haut et 28 000 m2 pour Chantel-Bas, 3 500 lits, 10 ha de terrain à aménager), sur la base du projet dessiné par Charlotte Perriand avec l´équipe de l´AAM : « la ZAC s´implante sur un territoire d´une dizaine d´ha formant la croupe bien marquée du Chantel à l´Est et en continuité du « village » existant du Charvet. Cette croupe limite au nord le plateau d´Arc 1800 sur lequel se développe l´été le golf, 18 trous, en cours d´achèvement et l´hiver les espaces naturels d´arrivée du ski ». Les projets sont étudiés en architecture pour Chantel-Haut et pour Chantel-Bas. Les permis de construire sont préparés et obtenus au cours de l´année 1980. Un promoteur (Penchinat) s´est engagé pour la commercialisation des « Terrasses du Golf ». Les premiers appartements sont vendus sur plan, avant que le chantier ne débute. Les entreprises sont retenues et prêtes pour le début de l´été 1981. En définitive rien ne démarre, en raison d´une conjoncture très difficile pour la station : au printemps 1981, la catastrophe du torrent de la Ravoire emporte la route d´accès aux Arcs ; et la même année, dans un contexte politique nouveau, la conjugaison de la hausse des taux d´intérêt avec la poursuite de l´inflation, déclenche en France une crise de l´immobilier de loisirs. Le projet de Chantel-Haut est abandonné. C´est un ensemble de près de 2000 lits à proximité du golf d´Arc 1800, organisé en arc de cercle autour d´un jardin alpin comprenant appartements, hôtel, piscine, gymnase, équipements, services et lieux de convivialité. Le projet de Chantel-Haut exprime les objectifs humanistes de Charlotte Perriand (associé à Gaston Regairaz) avec des espaces pensés pour l´accueil, le repos, les rencontres, le sports, les soins du corps et de l´esprit. Ce projet s´inscrit comme une référence alliant fonctionnalité et révélation du lieu, dont plusieurs éléments d´architecture ne cesseront d´alimenter les projets à venir, principalement ceux conduits par Bernard Taillefer (voir les grandes toitures incurvées de l´hôtel Eldorado-Mélèze à Arc 2000 en 1986 ou celles du village Club du Soleil à Arc 1800 en 1996). Le projet est réétudié plusieurs années après, les droits de construire étant toujours attachés au site de Chantel. En 1987, l´équipe de l´AAM reprend un plan de masse inspiré du projet initial, sans suite. Dix ans plus tard, en 1997, l´étude de la ZAC est reprise par la SMA, assurée de pouvoir commercialiser les terrains dans un contexte nouveau lié à l´après Jeux olympiques et à la mise en oeuvre du schéma de cadrage de la vallée de la Tarentaise qui a fixé pour chaque station de la vallée les potentialités nouvelles en fonction des réseaux de transports. Le projet est déterminé par l´engagement de promoteurs qui souhaitent commercialiser des opérations de caractère néo-villageois. Le plan de composition, dessiné par Bernard Taillefer, dispose sur la pente des immeubles en portions d´arcs, de volumétrie basse, couverts de toitures à double versants, proposant plusieurs vis-à-vis entre résidences. La mise en oeuvre de la première opération s´effectue par le promoteur annécien MGM (Résidence Les alpages du Chantel) proposant des édifices sans lien avec les concepts fondateurs de la station, introduisant ainsi la première rupture dans la cohérence originelle des Arcs.

Le village de Charmetogé (1984- 1996)

L´abandon du projet du village de Chantel, révélateur de la crise de l´immobilier de loisirs, conduit Roger Godino vers le développement de programmes résidentiels de dimensions plus modestes. En poursuivant l´aménagement de la ZAC des Villards-Charmetogé, on préfère le plateau incliné de Charmetogé à la butte de Chantel. Le plan masse fait l´objet de plusieurs études. Un premier projet dessiné par Bernard Taillefer prévoit deux ensemble résidentiels tracés en arc de cercle inversé, « deux pinces de crabe inversées » selon l´expression de Bernard Taillefer, disposées autour d´une place centrale sous laquelle est aménagé un parking automobiles de 300 places, des remontées mécaniques de part et d´autre, des façades qui ne se font jamais vis-à-vis, des espaces intérieurs dimensionnés à l´échelle du projet... Pour des raisons financières, ce parti concentré, nécessitant d´abord la construction des infrastructures avant la commercialisation des résidences, est devenu impossible à mettre en oeuvre et par conséquent abandonné. Pour répondre aux nouvelles

contraintes financières, il faut renoncer au parking collectif couvert. Le principe d´un découpage de l´opération en lots à bâtir, tous desservis par une voirie automobile, s´impose. Une esquisse tracée par Bernard Taillefer suggère une voirie en lacets le long de laquelle seraient disposés des immeubles imaginés comme des portions d´arc. Le projet définitif, étudié par l´AAM (Gaston Regairaz), propose une voirie en lacets reliant le pied du village des Villards jusqu´à l´entrée du domaine skiable, par ailleurs porte d´accès au golf en période estivale. Le gabarit de la route est élargi, permettant à chaque opérateur de gérer le stationnement automobile sous la forme de parkings en plein air. Une dizaine de lots destinés à des programmes résidentiels collectifs sont prévus. Dès la première opération, Roger Godino se lance pour la première fois dans la promotion de petites résidences qui peuvent se rentabiliser sur une seule année composés de « studios loisirs » de très faible surface (inférieure à 17 m2 utile au sol et moins de 4 m en hauteur). Charlotte Perriand invente les « chalets de Charlotte Perriand » qu´elle conçoit comme le « nouveau studio-loisirs en tenant compte des habitudes montagnardes d´une vie en refuge, avec une salle pour les repas et, décalé en hauteur, un bat-flanc pour dormir » (Ch. PERRIAND. **Une vie de création**, p. 394). La résidence les Mirantins (1985-1987), réalisée sous la forme de trois petits immeubles comprenant chacun 30 à 40 studios desservis par des coursives en rampes, édifiés en bordure du domaine skiable le long du torrent des Villards (1985-1987) connaît un succès immédiat. La construction des résidences reprend pour cinq ans, jusqu´en 1991 avec des programmes plus importants, tous composés de « chalets de Charlotte Perriand » : Aiguille Grive I, II, III, 400 studios ; Archeboc, 122 studios ; Vogel 50 studios ; Thuria, 108 studios ; Aliet, 72 studios , Ruitor, 128 studios. Au cours des réalisations conduites par Bernard Taillefer, le « studio loisirs » fait l´objet d´adaptations : inversion du « rangement escalier », mezzanine transformée en étage fermé et partagé en deux chambres dont l´une est une alcôve éclairée en second jour, aménagement d´une salle de bains à l´étage... Autant de modifications au concept de départ du « nouveau studio-loisirs » qui conduisent Charlotte Perriand à prendre ses distances avec les Arcs à partir de 1989. L´aménagement de Charmetogé se termine, après le départ de Roger Godino de la S.M.A., par la réalisation de deux clubs hôtels, en 1992 le Gran-Paradiso (350 lits) et en 1996 le Village Club du Soleil (500 lits). Ces deux réalisations sont conçues par Bernard Taillefer qui réinterprète, pour la dernière fois aux Arcs, nombre de thèmes développés depuis 25 ans dans les différents programmes des Arcs : « immeubles lourds » implantés perpendiculairement dans la pente abritant plusieurs dizaines de studios, toitures porte-neige élancées formant signal... C´est dans le quartier de Charmetogé, à l´extrémité de la station et en limite de la concession de la S.M.A., que Roger Godino choisit de réaliser le lotissement du Jardin Alpin, composé de dix résidences individuelles (1984-1989) toutes dessinées par Bernard Taillefer suivant une facture architecturale conventionnelle inspirée de la volumétrie des anciennes maisons d´alpage.

Les évolutions

Si la « désintégration » de la structure intégrée de la station, engagée à partir de 1987 n´a pas altéré l´achèvement cohérent du quartier de Charmetogé dont les dernières opérations se terminent en 1996 (Village Club du Soleil), il n´en va pas de même avec la mise en chantier de la ZAC de Chantel à partir de cette même date. La SMA, soucieuse de commercialiser les droits de construire attachés au site de Chantel, établit en 1997 un nouveau plan de composition organisant un lotissement d´ « immeubles chalets » disposés pour partie en vis-à-vis les uns des autres. L´architecture est de type néo-rurale, caractérisée par l´introduction de toitures à double pentes recouvertes de lauzes. Le projet cherche d´abord à proposer un effet extérieur, argument commercial maintes fois souligné par les investisseurs, sans recherche particulière autour des intérieurs des logements résidentiels devenus plus spacieux. En l´absence des concepteurs d´origine placés à l´écart, le fil conducteur initial est brisé, manifestation évidente d´un rejet des concepts de départ de la station des Arcs. Mais ces projets font débat dans la presse et sont l´occasion d´un commencement de prise de conscience du caractère particulier des Arcs. La mise en oeuvre, par la commune de Bourg-Saint-Maurice, de projets d´équipements publics devenus nécessaires, soulève aussi la question de poursuite de réalisations nouvelles dans un ensemble cohérent, alors qu´ils avaient été envisagés lors de la conception générale des villages. Une salle polyvalente est envisagée au village du Charvet, implantée à l´extérieur de la « Muraille » dans le creux du torrent de l´Église à l´emplacement des bureaux de la SMA installés depuis l´année 2002 dans un immeuble en bordure de la place des Villards. Ce projet rappelle le projet, jamais réalisé, d´une salle de spectacle imaginée sous la forme d´une vaste coupole dessinée par Pierre Faucheux, prévue entre le quartier de Charvet et celui des Villards. Au quartier de Charmetogé, la construction d´un garage pour automobiles en contrebas de la résidence de l´Aiguille Grive est conçue comme une construction indépendante, dont l´implantation et la volumétrie sont difficiles à régler une fois les résidences achevées, alors que le projet initial prévoyait un parking souterrain de 300 places. Comme à Arc 1600, les propriétaires d´appartements sont encouragés à recomposer leurs logements prenant argument d´une mise aux normes (dans le cadre d´une Opération de Rénovation de l´Immobilier de Loisirs mise en place par la S.M.A. en 2002), encourageant la convoitise des antiquaires, qui acquièrent et démontent mobiliers et agencements intérieurs de Charlotte Perriand, pour les revendre dans les grandes salles des ventes américaines principalement.

J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. 6J 1118-1119. Etude de plan masse de la zone D d'Arc 1800 pour la Société "les Montagnes**

AD Savoie. 6J 1118-1119. Etude de plan masse de la zone D d'Arc 1800 pour la Société "les Montagnes de l'Arc", Bourg-Saint-Maurice (1972-1974)

- **AD Savoie. 6J 1581-1583. Plan de masse de la zone E d'Arc 1800 pour la société "les Montagnes de**
  AD Savoie. 6J 1581-1583. Plan de masse de la zone E d'Arc 1800 pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1800, Bourg-Saint-Maurice (1975-1976)

- **AD Savoie. 6J 1934-1935. Village du "Chantel haut" pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc**
  AD Savoie. 6J 1934-1935. Village du "Chantel haut" pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1800, Bourg-Saint-Maurice (1979-1981)

- **AD Savoie. 6J 1975. Etudes de façades pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1800,**
  AD Savoie. 6J 1975. Etudes de façades pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1800, Bourg-Saint-Maurice (1979-1980)

- **AD Savoie. 6J 1518. Plan de masse de la Z.A.C. du "Chantel" pour la société "les Montagnes de**
  AD Savoie. 6J 1518. Plan de masse de la Z.A.C. du "Chantel" pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1800 (1976)

Documents figurés

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. :**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. : 1 : 50 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Plan masse. A.A.M., mars 1970.**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Plan masse*. A.A.M., mars 1970. Ech. : 1 : 2000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Zoning. A.A.M., mars 1970.**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Zoning*. A.A.M., mars 1970. Ech. : 1 : 2000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Ensoleillement. Diagramme d'ensoleillement du**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Ensoleillement. Diagramme d'ensoleillement du site*. A.A.M., 20 avril 1970 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Coupe schématique. A.A.M., 20 avril 1970. Ech.**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Coupe schématique*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **ommune de Bourg-St-Maurice (Savoie). Zone foncière de l'Arc. ZAC d'Arc 1800. 1ère tranche.**
  Commune de Bourg-St-Maurice (Savoie). Zone foncière de l'Arc. ZAC d'Arc 1800. 1ère tranche. Village du Charvet. Dossier de réalisation. Equipements spécifiques d'infrastructure. 4. Plan de voirie. Atelier d'Architecture en Montagne, O. Blanc ingénieur TPE, 11 septembre 1973. 1 : 1000 (AD Savoie. 6J 1118)

- **Piste et rue. Coupe de principe pour la ZAC d'Arc 1800. Village du Charvet. [Atelier d'Architecture en Montagne, 1973 ?]. Calque, encre, feutre (AD Savoie. 6J 1118)**
  Piste et rue. Coupe de principe pour la ZAC d'Arc 1800. Village du Charvet. [Atelier d'Architecture en Montagne, 1973 ?]. Calque, encre, feutre (AD Savoie. 6J 1118)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Zone D. Plan d'implantation. A.A.M., juillet 1974.**

Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Zone D. Plan d'implantation. A.A.M., juillet 1974. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des**
  Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des Villards. Plan masse. A.A.M., 10 avril 1976. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des**
  Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des Villards. Etude de cellules. A.A.M., 10 avril 1976. Ech. 1 : 100 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Chantel. Situation.**
  Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Chantel. Situation. ZAC Chantel. A.A.M., décembre 1978. Ech. 1 : 10 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **ZAC Chantel Haut. Plan de cellule. Charlotte Perriand, 1982 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)**
  ZAC Chantel Haut. Plan de cellule. Charlotte Perriand, 1982 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Programmation. Zone**
  *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Programmation. Zone D et G.*Chantel Haut. Charlotte Perriand, Bernard Taillefer, Atelier d'Architecture en Montagne A.A.M. Ech. 1 : 2 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Arc 1800. Les Terrasses. Plan de masse.Chantel Haut. Charlotte Perriand, Atelier d'Architecture en**
  *Arc 1800. Les Terrasses. Plan de masse.*Chantel Haut. Charlotte Perriand, Atelier d'Architecture en Montagne, mai 1981. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **ZAC Chantel Haut. Plan masse. Esquisse / AAM, vers 1980 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)**
  ZAC Chantel Haut. Plan masse. Esquisse / AAM, vers 1980 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Station d'Arc 1800. Charvet - Villards - Chantel. Plan masseEsquisse Taillefer, octobre 1982. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)**
  *Station d'Arc 1800. Charvet - Villards - Chantel. Plan masse*Esquisse Taillefer, octobre 1982. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Chantel. 1567 U. Plan masseA.A.M., 14 août 1987. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en**
  *Chantel. 1567 U. Plan masse*A.A.M., 14 août 1987. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Les Montagnes de l'Arc. Bourg-St-Maurice - Les Arcs. Arc 1800. Restitution photogrammétrique.**
  Les Montagnes de l'Arc. Bourg-St-Maurice - Les Arcs. Arc 1800. Restitution photogrammétrique. SOFRATOP. Esquisse Chantel et chalets individuels. Bernard Taillefer, juillet 1992. Ech. 1 : 2000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Commune de Bourg-St-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Lac des Combes. Plan de masse. Plan de situation.**
  Commune de Bourg-St-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Lac des Combes. Plan de masse. Plan de situation. Groupe des Arcs, B. Taillefer, octobre 1984. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Commune de Bourg-Saint-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Plan de P.A.Z.. Bernard Taillefer, juillet 1992.**
  Commune de Bourg-Saint-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Plan de P.A.Z.. Bernard Taillefer, juillet 1992. Ech. 1 : 2000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

Illustrations

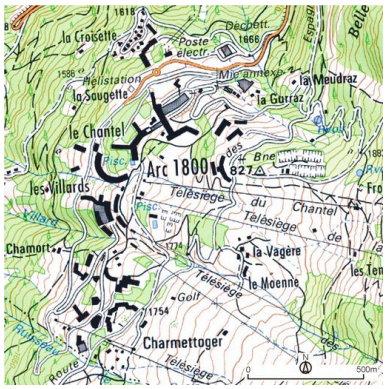

Plan de situation, extrait de la carte IGN, 1 : 25000
Dess. Paul Cherblanc
IVR82_20087302226NUDA

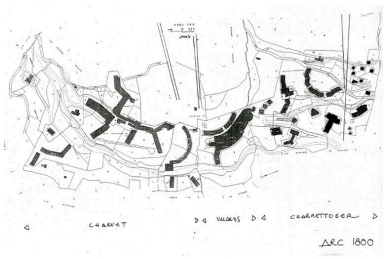

Plan de situation, d'après le plan cadastral, tableau d'assemblage
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301601NUD

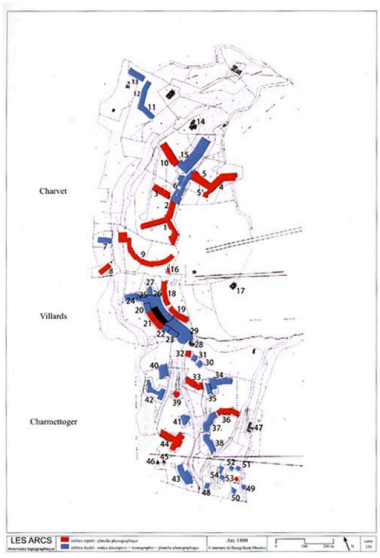

Arc 1800. Carte de repérage des édifices
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302156NUDA

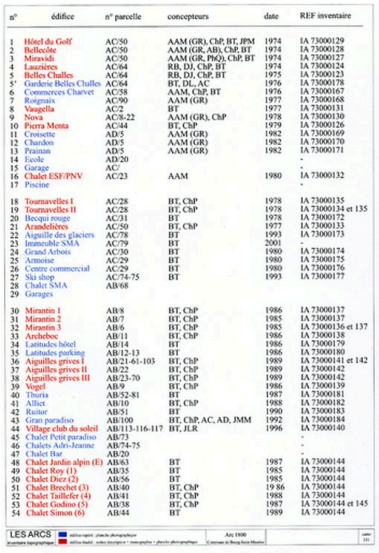

n°	édifice	n° parcelle	concepteurs	date	REF inventaire
1	Hôtel du Golf	AC/50	AAM (GR), ChP, BT, JPM	1974	IA 73000129
2	Bellecôte	AC/50	AAM (GR, AB), ChP, BT	1974	IA 73000128
3	Miravidi	AC/50	AAM (GR, PhQ), ChP, BT	1974	IA 73000127
4	Lauzières	AC/64	RB, DJ, ChP, BT	1974	IA 73000124
5	Belles Challes	AC/64	RB, DJ, ChP, BT	1975	IA 73000123
5'	Garderie Belles Challes	AC/64	BT, DL, AC	1976	IA 73000178
6	Commerces Charvet	AC/58	AAM, ChP, BT	1976	IA 73000167
7	Roignais	AC/90	AAM (GR)	1977	IA 73000168
8	Vaugella	AC/2	BT	1977	IA 73000131
9	Nova	AC/8-22	AAM (GR), ChP	1978	IA 73000130
10	Pierra Menta	AC/44	BT, ChP	1979	IA 73000126
11	Croisette	AD/5	AAM (GR)	1982	IA 73000169
12	Chardon	AD/5	AAM (GR)	1982	IA 73000170
13	Prainan	AD/5	AAM (GR)	1982	IA 73000171
14	Ecole	AD/20			-
15	Garage	AC/			-
16	Chalet ESF/PNV	AC/23	AAM	1980	IA 73000132
17	Piscine				-
18	Tournavelles I	AC/28	BT, ChP	1978	IA 73000135
19	Tournavelles II	AC/28	BT, ChP	1978	IA 73000134 et 135
20	Becqui rouge	AC/31	BT	1978	IA 73000172
21	Arandelières	AD/50	BT, ChP	1977	IA 73000133
22	Aiguille des glaciers	AC/78	BT	1993	IA 73000173
23	Immeuble SMA	AC/79	BT	2001	-
24	Grand Arbois	AC/30	BT	1980	IA 73000174
25	Armoise	AC/29	BT	1980	IA 73000175
26	Centre commercial	AC/29	BT	1980	IA 73000176
27	Ski shop	AC/74-75	BT	1993	IA 73000177
28	Chalet SMA	AB/68			-
29	Garages				-
30	Mirantin 1	AB/8	BT, ChP	1986	IA 73000137
31	Mirantin 2	AB/7	BT, ChP	1985	IA 73000137
32	Mirantin 3	AB/6	BT, ChP	1985	IA 73000136 et 137
33	Archeboc	AB/11	BT, ChP	1986	IA 73000138
34	Latitudes hôtel	AB/14	BT	1986	IA 73000179
35	Latitudes parking	AB/12-13	BT	1986	IA 73000180
36	Aiguilles grives I	AB/21-61-103	BT, ChP	1989	IA 73000141 et 142
37	Aiguilles grives II	AB/22	BT, ChP	1989	IA 73000142
38	Aiguilles grives III	AB/23-70	BT, ChP	1989	IA 73000142
39	Vogel	AB/9	BT, ChP	1986	IA 73000139
40	Thuria	AB/52-81	BT	1987	IA 73000181
41	Alliet	AB/10	BT, ChP	1988	IA 73000182
42	Rutor	AB/51	BT	1990	IA 73000183
43	Gran paradiso	AB/100	BT, ChP, AC, AD, JMM	1992	IA 73000184
44	Village club du soleil	AB/113-116-117	BT, JLR	1996	IA 73000140
45	Chalet Petit paradiso	AB/73			-
46	Chalets Adri-Jeanne	AB/74-75			-
47	Chalet Har	AB/20			-
48	Chalet Jardin alpin (E)	AB/63	BT	1987	IA 73000144
49	Chalet Roy (1)	AB/35	BT	1985	IA 73000144
50	Chalet Diez (2)	AB/56	BT	1985	IA 73000144
51	Chalet Brechet (3)	AB/40	BT, ChP	19 86	IA 73000144
52	Chalet Taillefer (4)	AB/41	BT, ChP	1988	IA 73000144
53	Chalet Godino (5)	AB/38	BT, ChP	1987	IA 73000144 et 145
54	Chalet Simon (6)	AB/44	BT	1989	IA 73000144

Arc 1800. Tableau de repérage des édifices repérés
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302159NUCA

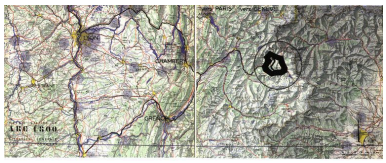

Projet d'avril 1970. Carte de situation / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302130NUCA

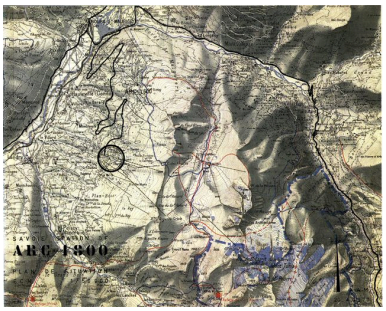

Projet d'avril 1970. Carte de situation. Détail / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302131NUCA

Vue aérienne du site. 1970 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

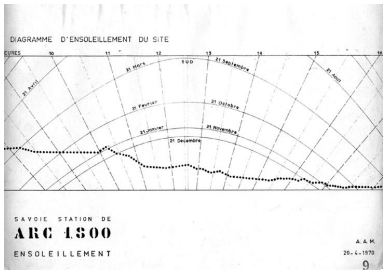

Projet d'avril 1970. Diagramme d'ensoleillement du site / Atelier d'Architecture en

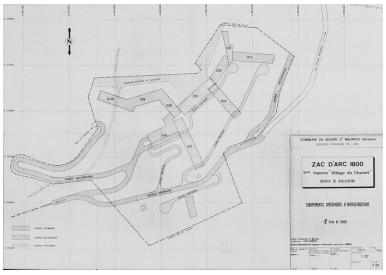

ZAC d'Arc 1800. Village du Charvet. Plan de voirie. Atelier d'Architecture en Montagne, O.

Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302132NUCB

Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302133NUC

Blanc ingénieur TPE, 11 septembre 1973 (AD Savoie. 6J 1118)
Phot. Eric Dessert, Autr. Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture)
IVR82_20117301589NUC

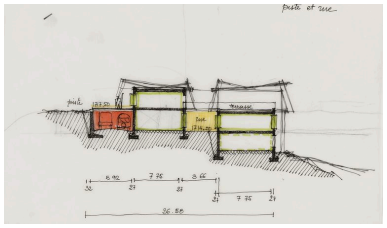

Piste et rue. Coupe de principes / [Atelier d'Architecture en Montagne, 1973 ?] (AD Savoie. 6J 1118)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301588NUCA

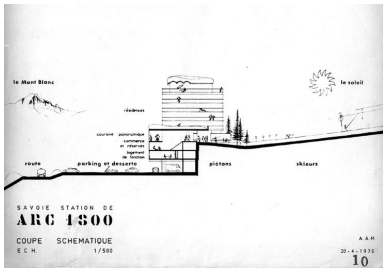

Projet d'avril 1970. Coupe schématique / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302134NUC

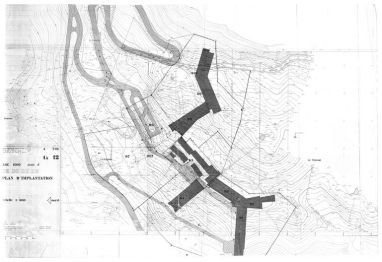

Zone D. Plan d'implantation / Atelier d'Architecture en Montagne, juillet 1974 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302135NUC

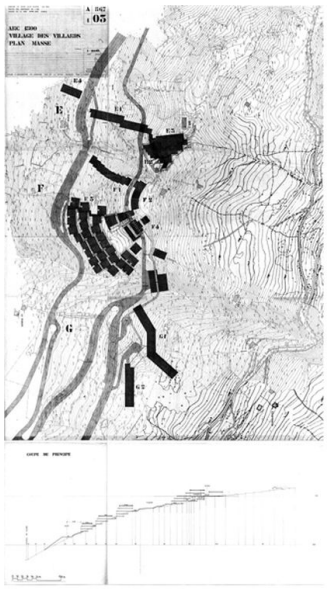

Village des Villards. Plan masse / Atelier d'Architecture en Montagne, avril 1976 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302136NUC

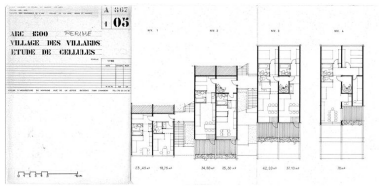

Village des Villards. Etude de cellules / Atelier d'Architecture en Montagne, avril 1976 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302137NUC

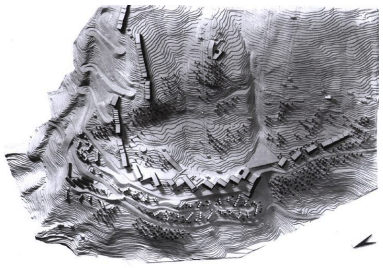

Projet d'avril 1970. Maquette / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302138NUC

ZAC de Chantel. Situation / A.A.M., décembre 1978 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302139NUC

ZAC Chantel. Vue aérienne. 1978 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302140NUCB

ZAC Chantel. Schéma d'implantation sur photogr. 1978 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302142NUCB

ZAC Chantel. Schéma d'implantation sur photogr. 1978 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302143NUCB

ZAC Chantel Haut. Plan de cellule / Charlotte Perriand, 1982 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302144NUC

Chantel Haut. Maquette / Charlotte Perriand (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302145NUC

Chantel Haut. Maquette / Charlotte Perriand (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302146NUC

Chantel Haut. Maquette / Charlotte Perriand (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302147NUC

Chantel Haut. Maquette / Charlotte Perriand (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302148NUC

Programmation des zones D et G. Chantel haut / Charlotte Perriand, Bernard Taillefer (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302149NUC

Les terrasses, Chantel Haut. Plan masse / Charlotte Perriand, A.A.M., mai 1981(A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087302150NUC

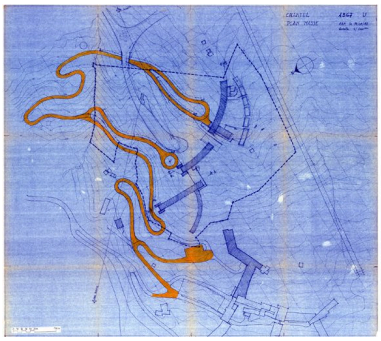

Chantel. Plan masse / Atelier d'Architecture en Montagne, 14

août 1987 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne) Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen IVR82_20087302151NUCA

Arc 1800. Chantel et chalets individuels. Esquisse / Bernard Taillefer, juillet 1992 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne) Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen IVR82_20087302152NUC

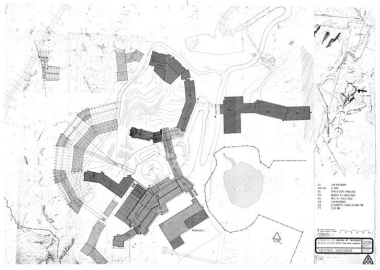

Arc 2000. Plan masse, plan de situation / B. Taillefer, octobre 1984 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne) Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen IVR82_20087302153NUC

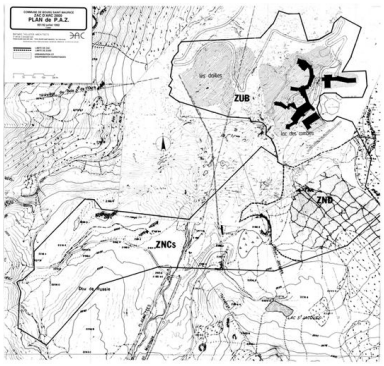

Arc 2000. Plan de P.A.Z. / B. Taillefer, juillet 1992 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne) Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen IVR82_20087302154NUC

Vue aérienne. Le site d'Arc 1800 depuis le nord-ouest Phot. Eric Dessert IVR82_20117302681NUCA

Vue aérienne. Le site d'Arc 1800 depuis le nord-ouest Phot. Eric Dessert IVR82_20117302684NUCA

Vue aérienne. Le site d'Arc 1800 depuis le sud Phot. Eric Dessert IVR82_20117302677NUCA

Vue aérienne depuis le sud Phot. Eric Dessert IVR82_20117302678NUCA

Vue aérienne d'Arc 1800 depuis le sud-ouest Phot. Eric Dessert IVR82_20117302617NUCA

Vue aérienne depuis l'ouest Phot. Eric Dessert IVR82_20117302632NUCA

Vue aérienne depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302633NUCA

Vue aérienne d'Arc
1800 depuis le sud-ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302618NUCA

Vue d'ensemble dans le site
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301618NUCA

Vue de la station dans le site
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301616NUCA

Vue aérienne depuis le sud-ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302689NUCA

Vue aérienne depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302690NUCA

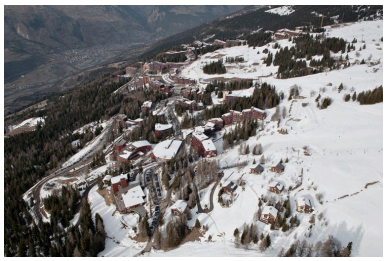

Vue aérienne depuis
le sud. Charmettoger
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302692NUCA

Vue aérienne. Vue d'ensemble de
Charvet aux Villards dans le site
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302630NUCA

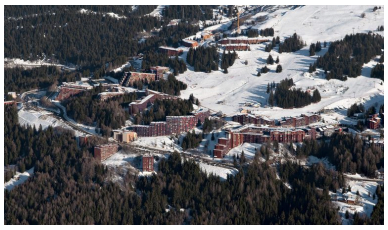

Vue aérienne rapprochée depuis
le sud-ouest. De gauche à
droite Charvet et les Villards
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302619NUCA

Vue aérienne depuis l'ouest : la
Nova (Charvet) à gauche, les
Villards et Charmettoger à droite
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302629NUCA

Vue aérienne depuis
l'ouest. Charvet dans le site
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302636NUCA

Vue aérienne depuis
l'ouest. Charvet dans le site
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302631NUCA

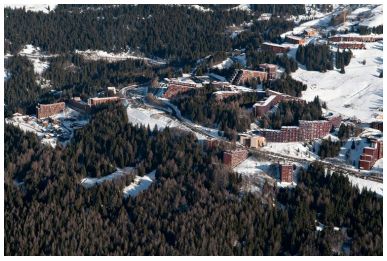

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302620NUCA

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302634NUCA

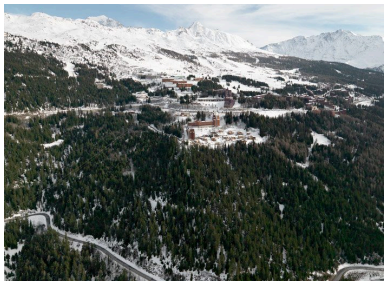

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302672NUCA

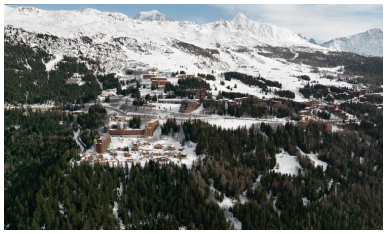

Vue aérienne rapprochée
depuis l'ouest. Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302673NUCA

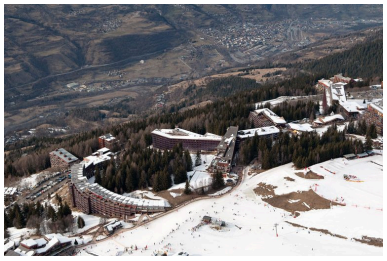

Vue aérienne rapprochée
depuis le sud-est. Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302700NUCA

Vue aérienne depuis l'est. Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302701NUCA

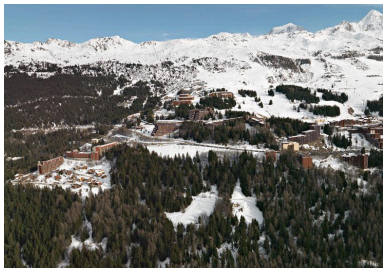

Vue aérienne depuis le sud-ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302674NUCA

Vue aérienne depuis l'ouest.
Charvet et les Villards
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302675NUCA

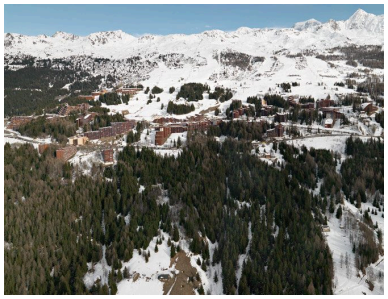

Vue aérienne depuis
l'ouest. Les Villards
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302676NUCA

Vue aérienne rapprochée
depuis l'ouest. Les Villards
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302688NUCA

Vue aérienne depuis l'ouest.
Les Villards et Charmettoger
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302635NUCA

Vue aérienne depuis l'est.
Les Villards et Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302651NUCA

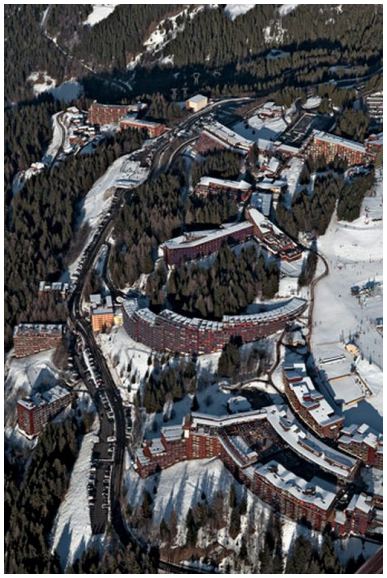

Vue aérienne depuis le sud.
Les Villards et Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302660NUCA

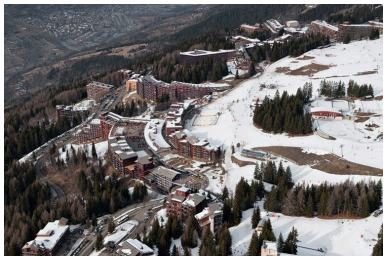

Vue aérienne rapprochée depuis le sud. Les Villards, la Nova, Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302697NUCA

Vue aérienne depuis l'est. Charmettoger, les Villards, la Nova (Charvet)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302654NUCA

Vue aérienne.
Charmettoger depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302685NUCA

Vua aérienne rapprochée depuis l'ouest. Charmettoger
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302686NUCA

Vue aérienne rapprochée depuis l'ouest. Charmettoger
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302687NUCA

Vue aérienne depuis l'est. Charmettoger
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302655NUCA

Vue aérienne depuis le sud. Charmettoger
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302659NUCA

Vue aérienne rapprochée depuis le sud. Charmettoger
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302696NUCA

Vue aérienne rapprochée.
Charmettoger
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302691NUCA

Vue aérienne depuis le sud.
Charmettoger, les Villards, Charvet
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302656NUCA

Vue d'ensemble depuis l'est
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301617NUCA

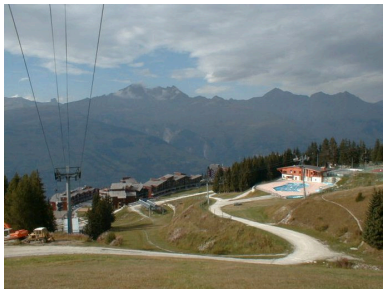

Arrivée sur la station
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301619NUCA

Vue aérienne. Le domaine skiable
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302693NUCA

Vue aérienne. Le domaine skiable depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302694NUCA

Vue aérienne. La grenouillère depuis le sud-est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302657NUCA

Vue aérienne depuis le sud. La grenouillère
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302658NUCA

La grenouillère des Villards
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301974NUCA

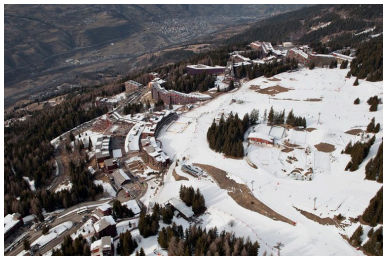

Vue aérienne depuis le sud. Les Villards. La grenouillère
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302698NUCA

Vue des pistes depuis l'hôtel du Golf
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302515NUCA

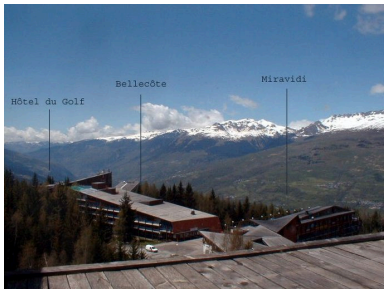

Implantation des trois immeubles, Hôtel du Golf, Bellecôte et Miravidi
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301625NUCA

Les restaurants sur la terrasse supérieure du Miravidi
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301970NUCA

Les restaurants sur la terrasse du Miravidi
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301971NUCA

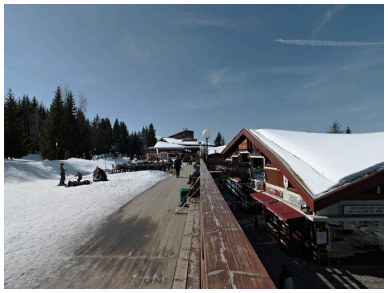

Charvet. Le chemin piétonnier et le centre commercial les Pagodes
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302528NUCA

Le chemin piétonnier, les Pagodes à gauche, les Belles Challes à droite
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302545NUCA

Charvet. Galerie marchande les Pagodes
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302562NUCA

Charvet. Galerie marchande les Pagodes
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302520NUCA

Les toits des Pagodes
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301670NUCA

Les toits des Pagodes
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301671NUCA

Vue aérienne verticale. Charmettoger. Autour du parking, le Village Club du Soleil, l'Alliet et les Aiguilles Grives
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302695NUCA

Vue d'ensemble
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302576NUCA

Vue d'ensemble
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302577NUCA

Vue d'ensemble
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302572NUCA

Vue d'ensemble
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302574NUCA

Arc 1800
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302565NUCA

Arc 1800
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302578NUCA

Arc 1800
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302567NUCA

Arc 1800
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302575NUCA

Arc 1800
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302573NUCA

Charmettoger. Le télésiège
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302580NUCA

Charmettoger. L'entrée du parking
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302582NUCA

Charmettoger. Le parking et l'arrière du Village Club du Soleil
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302583NUCA

Charmettoger. L'entrée du parking et les Aiguilles Grives
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302584NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'étude du patrimoine architectural de la station des Arcs (IA73000157) Bourg-Saint-Maurice
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Station de sports d'hiver Les Arcs (IA73000156) Bourg-Saint-Maurice
Centre de loisirs Le Village Club du Soleil (IA73000140) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger
Ensemble de 2 immeubles Les Belles Challes et Les Lauzières (IA73000125) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
ensemble de 2 immeubles Les Tournavelles I et Les Tournavelles II (IA73000135) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Villards
Ensemble de 3 immeubles : Les Aiguilles Grives 1, 2 et 3 (IA73000142) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger
Ensemble de trois immeubles : Les Mirantins 1, 2 et 3 (IA73000137) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger
Hôtel de voyageurs dit Hôtel du Golf (IA73000129) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Immeuble, dit Bellecôte (IA73000128) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Immeuble, dit L'Archeboc (IA73000138) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger

Immeuble L'Aiguille Grive I (IA73000141) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger
Immeuble La Nova (IA73000130) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Immeuble La Tournette dit le Mirantin III (IA73000136) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger
Immeuble Le Miravidi (IA73000127) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Immeuble Le Pierra Menta (IA73000126) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Immeuble Les Arandelières (IA73000133) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Villards
Immeuble Les Belles Challes (IA73000123) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Immeuble les Lauzières (IA73000124) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Immeuble Les Tournavelles II (IA73000134) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Villards
Immeuble Le Vaugella (IA73000131) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Immeuble Le Vogel (IA73000139) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger
Lotissement Le Jardin Alpin (IA73000144) Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger
Maison, dite chalet de l'Ecole du Ski Français et du Parc National de la Vanoise (IA73000132) Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charvet
Maison dite chalet Godino (IA73000143) Bourg-Saint-Maurice, Arc 1800, Charmettoger

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

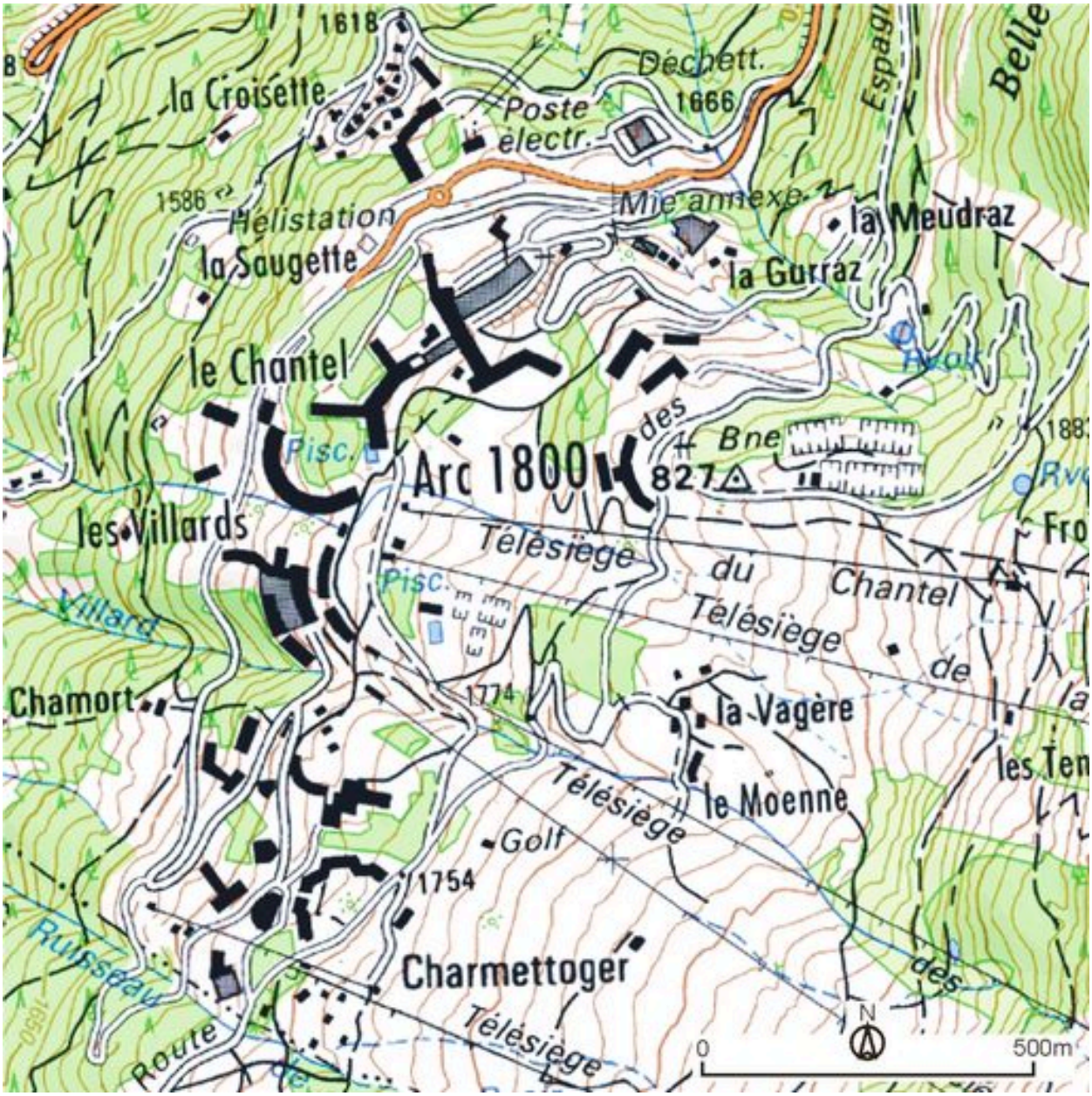

Plan de situation, extrait de la carte IGN, 1 : 25000

IVR82_20087302226NUDA
Auteur de l'illustration : Paul Cherblanc
Technique de relevé : reprise de fond ;
© IGN
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

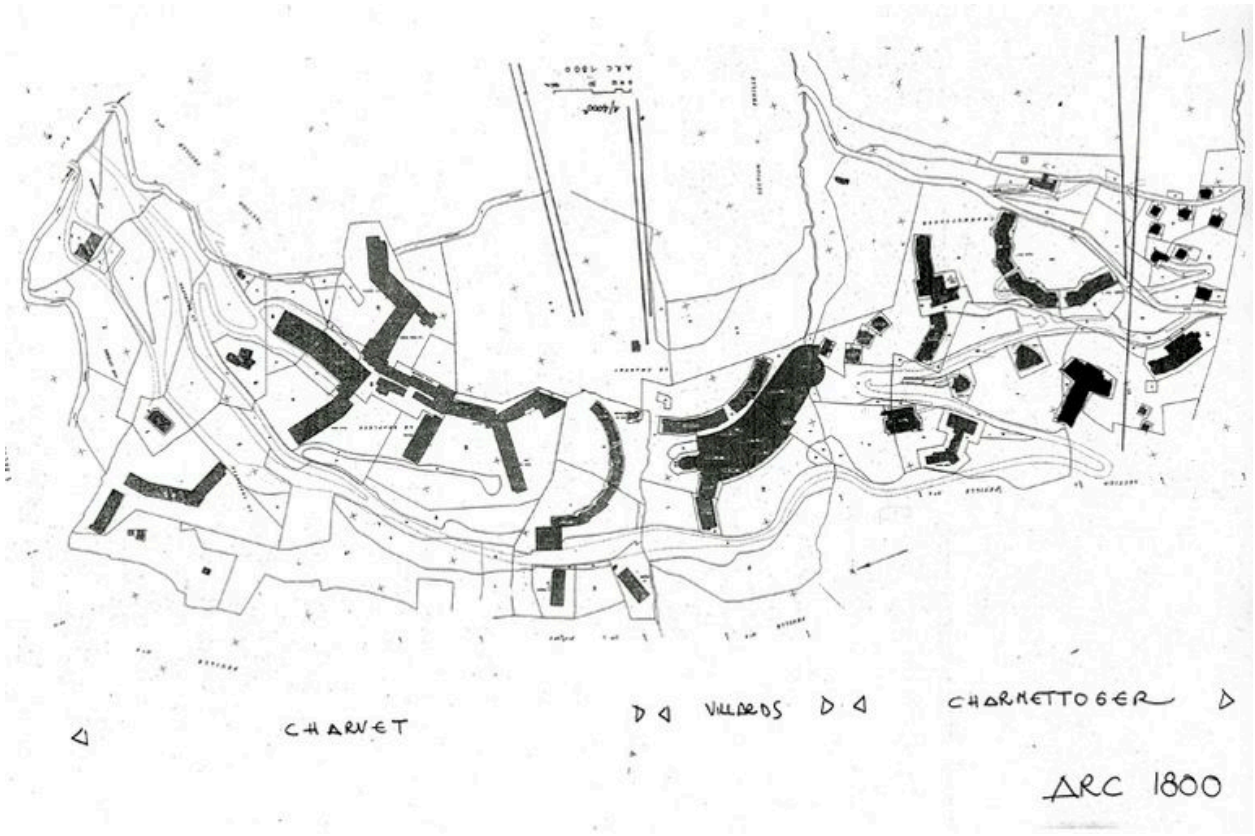

Plan de situation, d'après le plan cadastral, tableau d'assemblage

IVR82_20057301601NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2002
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

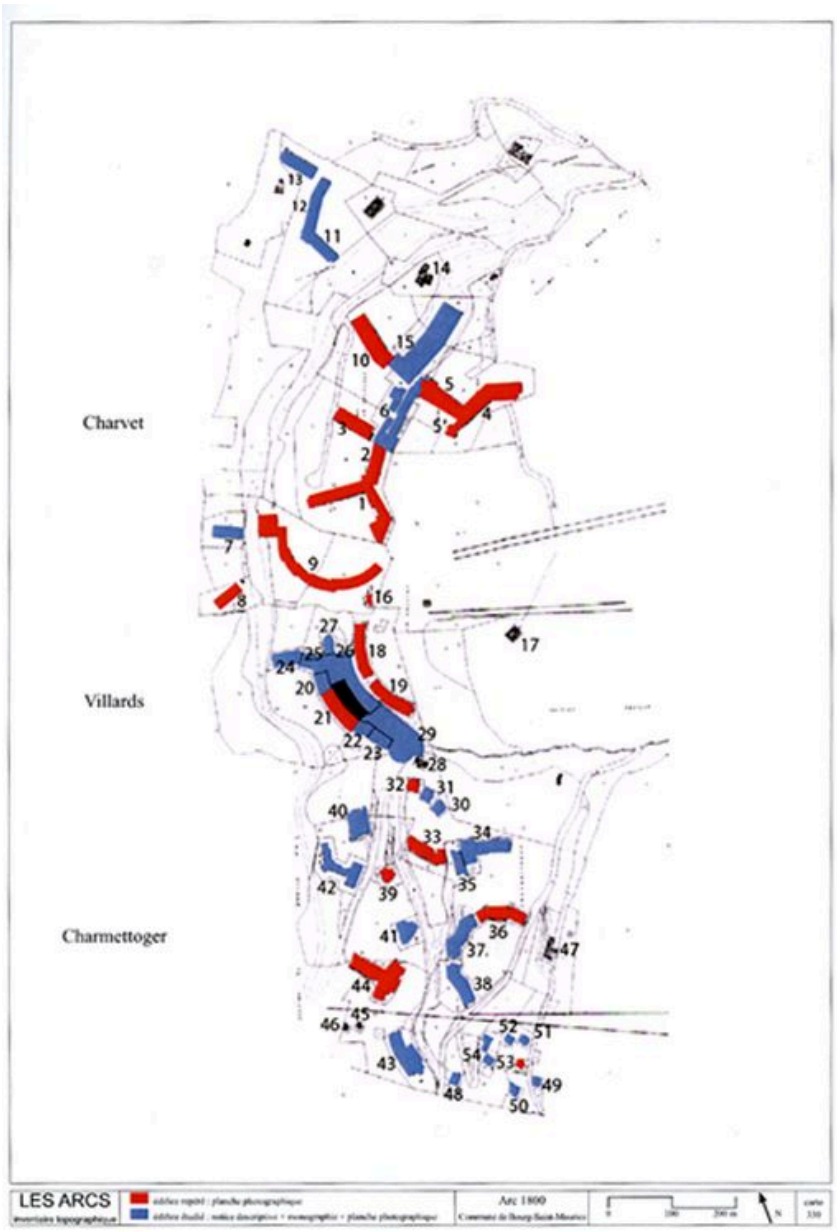

Arc 1800. Carte de repérage des édifices

IVR82_20087302156NUDA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

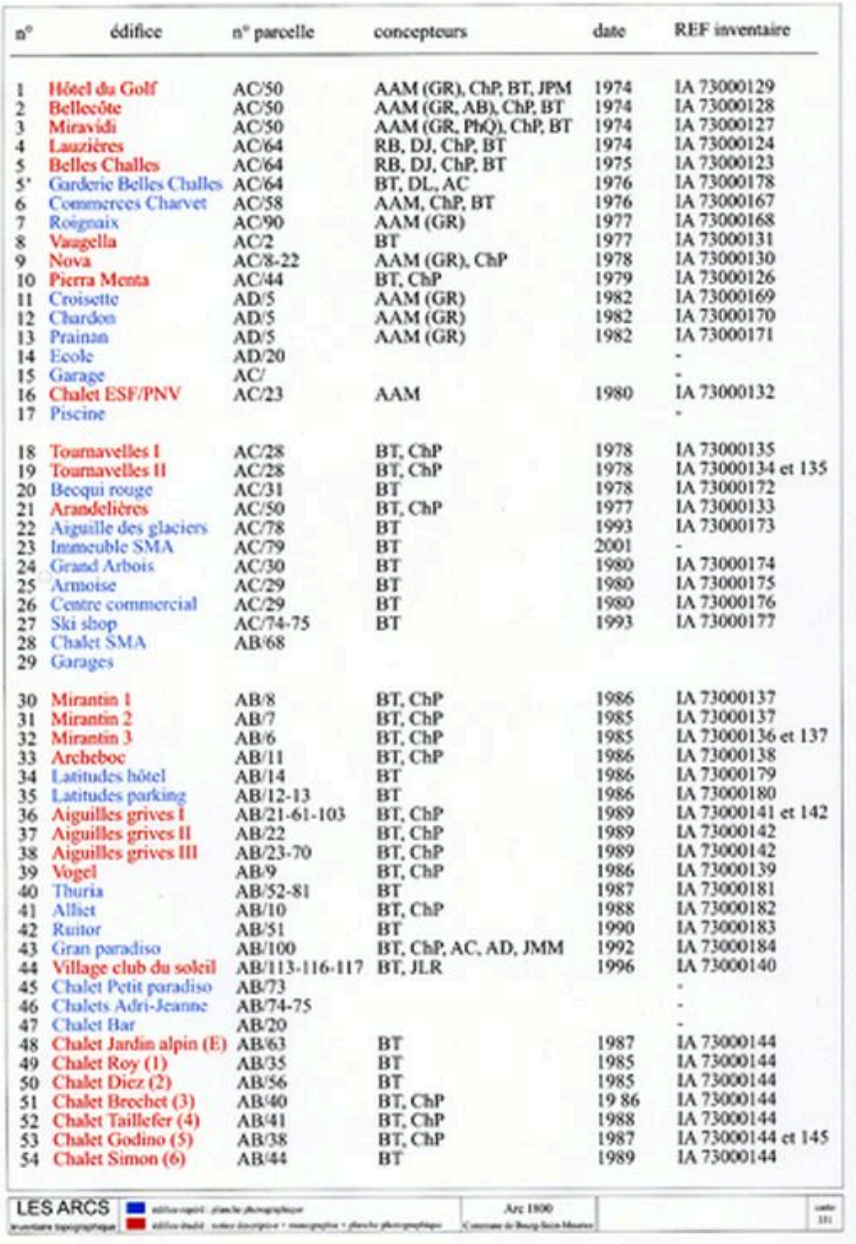

n°	édifice	n° parcelle	concepteurs	date	REF inventaire
1	Hôtel du Golf	AC/50	AAM (GR), ChP, BT, JPM	1974	IA 73000129
2	Bellecôte	AC/50	AAM (GR, AB), ChP, BT	1974	IA 73000128
3	Miravidi	AC/50	AAM (GR, PhQ), ChP, BT	1974	IA 73000127
4	Lauzières	AC/64	RB, DJ, ChP, BT	1974	IA 73000124
5	Belles Challes	AC/64	RB, DJ, ChP, BT	1975	IA 73000123
5'	Garderie Belles Challes	AC/64	BT, DL, AC	1976	IA 73000178
6	Commerces Charvet	AC/58	AAM, ChP, BT	1976	IA 73000167
7	Roignaix	AC/90	AAM (GR)	1977	IA 73000168
8	Vaugella	AC/2	BT	1977	IA 73000131
9	Nova	AC/8-22	AAM (GR), ChP	1978	IA 73000130
10	Pierra Menta	AC/44	BT, ChP	1979	IA 73000126
11	Croisette	AD/5	AAM (GR)	1982	IA 73000169
12	Chardon	AD/5	AAM (GR)	1982	IA 73000170
13	Prainan	AD/5	AAM (GR)	1982	IA 73000171
14	Ecole	AD/20			-
15	Garage	AC/			-
16	Chalet ESF/PNV	AC/23	AAM	1980	IA 73000132
17	Piscine				-
18	Tournavelles I	AC/28	BT, ChP	1978	IA 73000135
19	Tournavelles II	AC/28	BT, ChP	1978	IA 73000134 et 135
20	Becqui rouge	AC/31	BT	1978	IA 73000172
21	Arandelières	AC/50	BT, ChP	1977	IA 73000133
22	Aiguille des glaciers	AC/78	BT	1993	IA 73000173
23	Immeuble SMA	AC/79	BT	2001	-
24	Grand Arbois	AC/30	BT	1980	IA 73000174
25	Armoise	AC/29	BT	1980	IA 73000175
26	Centre commercial	AC/29	BT	1980	IA 73000176
27	Ski shop	AC/74-75	BT	1993	IA 73000177
28	Chalet SMA	AB/68			
29	Garages				
30	Mirantin 1	AB/8	BT, ChP	1986	IA 73000137
31	Mirantin 2	AB/7	BT, ChP	1985	IA 73000137
32	Mirantin 3	AB/6	BT, ChP	1985	IA 73000136 et 137
33	Archeboc	AB/11	BT, ChP	1986	IA 73000138
34	Latitudes hôtel	AB/14	BT	1986	IA 73000179
35	Latitudes parking	AB/12-13	BT	1986	IA 73000180
36	Aiguilles grives I	AB/21-61-103	BT, ChP	1989	IA 73000141 et 142
37	Aiguilles grives II	AB/22	BT, ChP	1989	IA 73000142
38	Aiguilles grives III	AB/23-70	BT, ChP	1989	IA 73000142
39	Vogel	AB/9	BT, ChP	1986	IA 73000139
40	Thuria	AB/52-81	BT	1987	IA 73000181
41	Alliet	AB/10	BT, ChP	1988	IA 73000182
42	Ruitor	AB/51	BT	1990	IA 73000183
43	Gran paradiso	AB/100	BT, ChP, AC, AD, JMM	1992	IA 73000184
44	Village club du soleil	AB/113-116-117	BT, JLR	1996	IA 73000140
45	Chalet Petit paradiso	AB/73			-
46	Chalets Adri-Jeanne	AB/74-75			-
47	Chalet Bar	AB/20			-
48	Chalet Jardin alpin (E)	AB/63	BT	1987	IA 73000144
49	Chalet Roy (1)	AB/35	BT	1985	IA 73000144
50	Chalet Diez (2)	AB/56	BT	1985	IA 73000144
51	Chalet Brechet (3)	AB/40	BT, ChP	19 86	IA 73000144
52	Chalet Taillefer (4)	AB/41	BT, ChP	1988	IA 73000144
53	Chalet Godino (5)	AB/38	BT, ChP	1987	IA 73000144 et 145
54	Chalet Simon (6)	AB/44	BT	1989	IA 73000144

Arc 1800. Tableau de repérage des édifices repérés

IVR82_20087302159NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

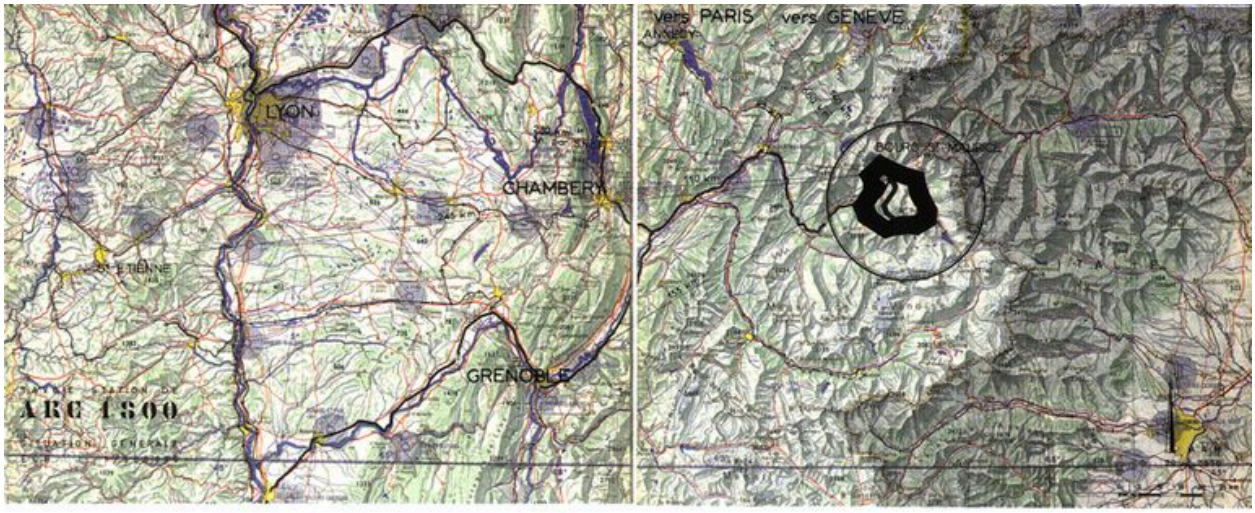

Projet d'avril 1970. Carte de situation / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. :** Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. : 1 : 50 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. :** Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. : 1 : 50 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302130NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

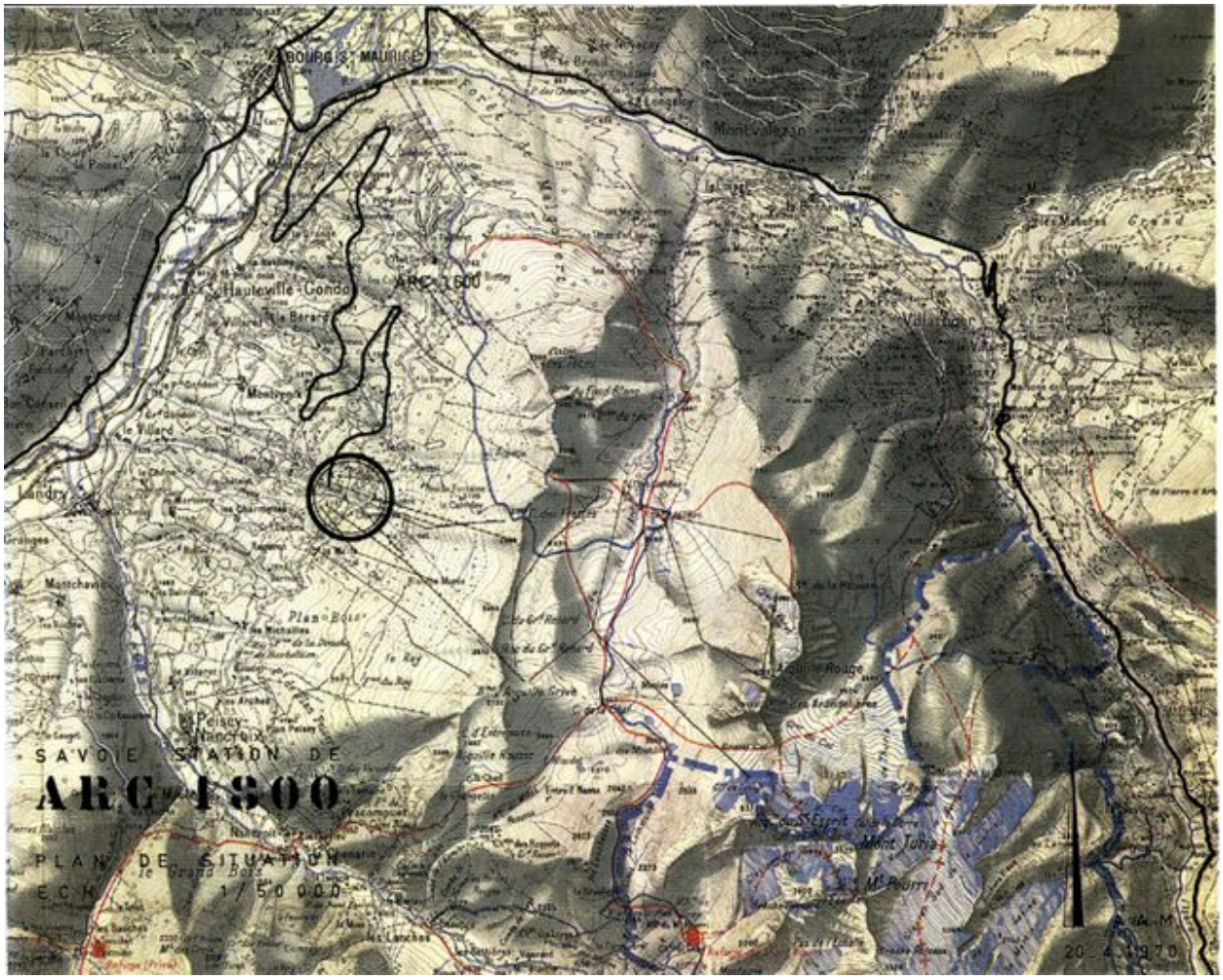

Projet d'avril 1970. Carte de situation. Détail / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. :**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. : 1 : 50 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. :**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. : 1 : 50 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302131NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

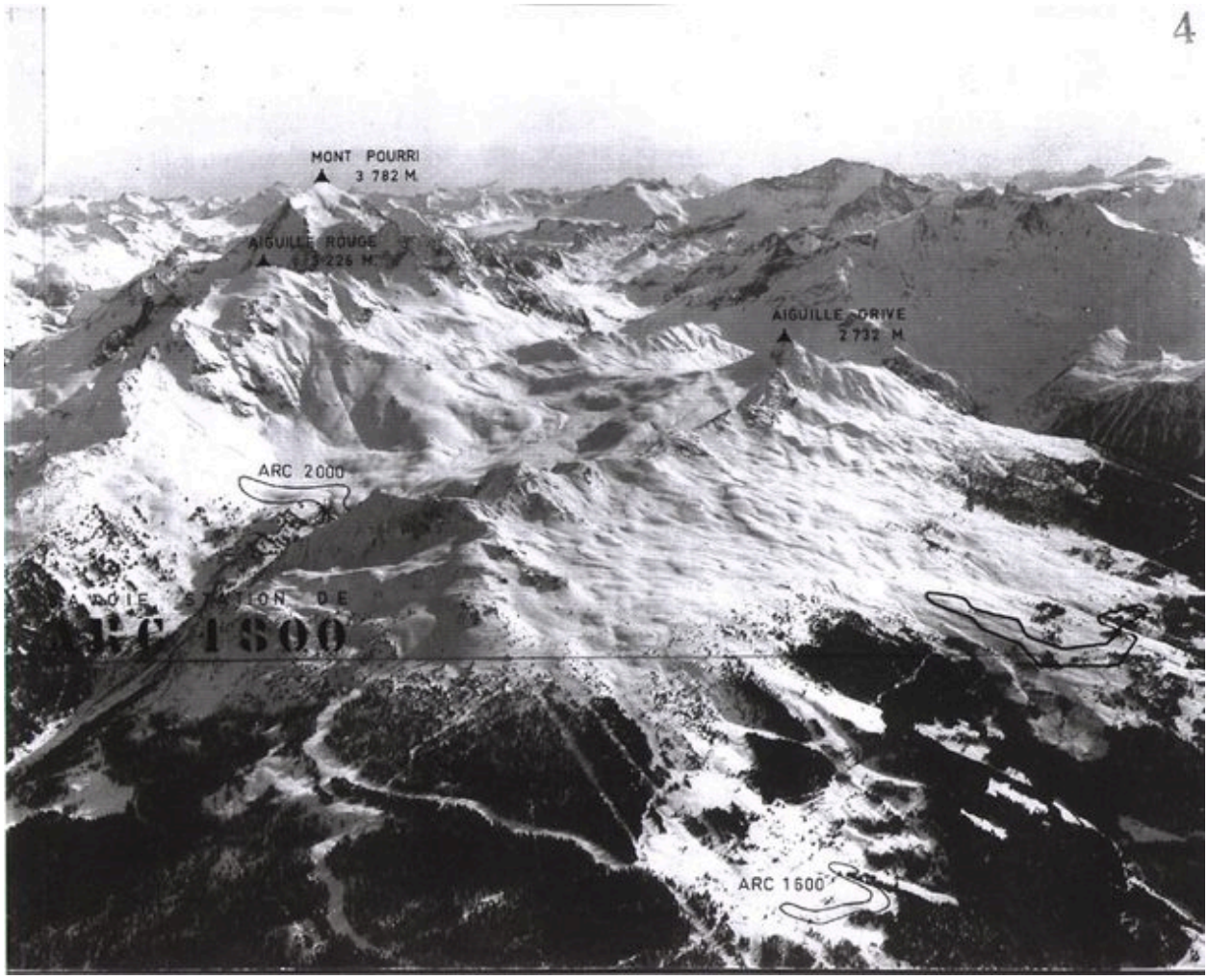

Vue aérienne du site. 1970 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. :** Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. : 1 : 50 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. :** Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Situation générale*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. : 1 : 50 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302132NUCB
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1970
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

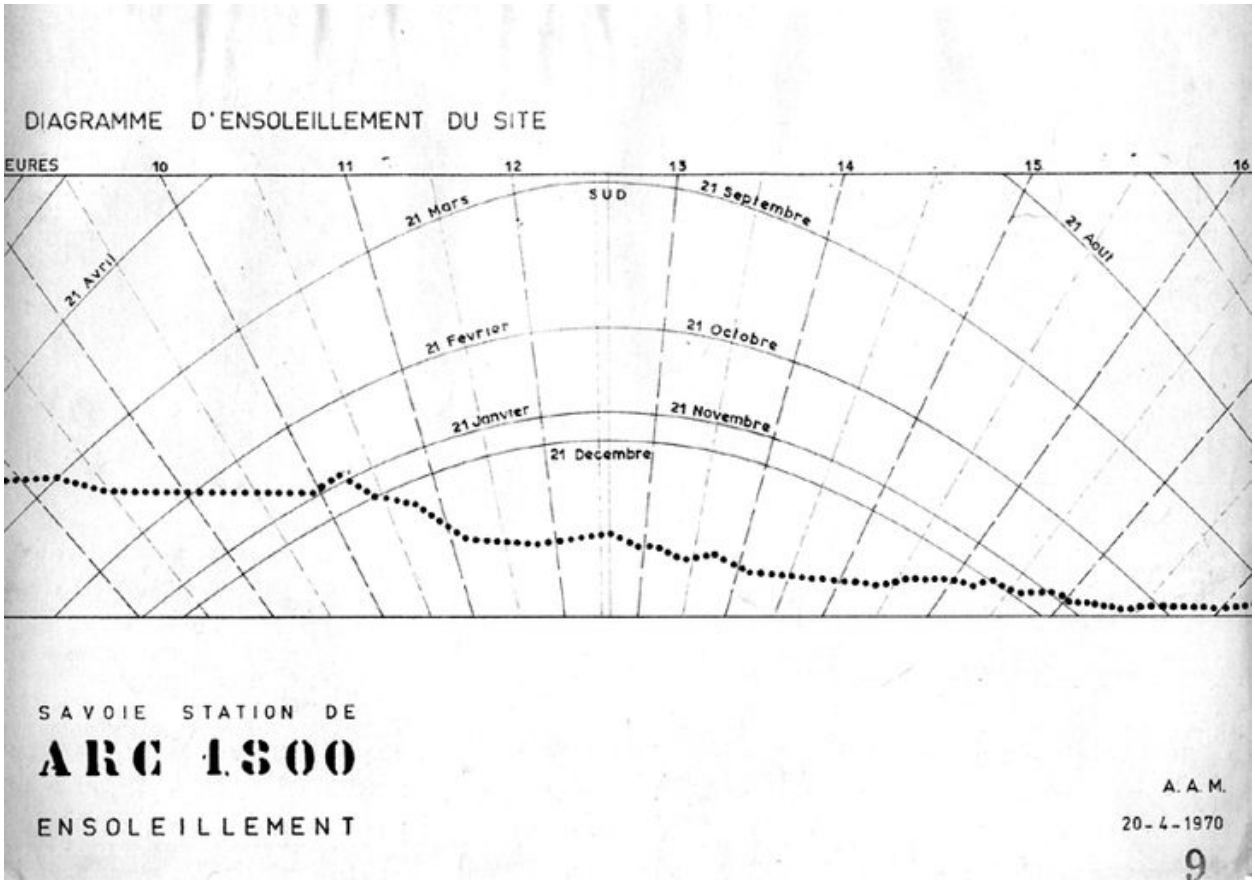

Projet d'avril 1970. Diagramme d'ensoleillement du site / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Ensoleillement. Diagramme d'ensoleillement du** Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Ensoleillement. Diagramme d'ensoleillement du site*. A.A.M., 20 avril 1970 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Ensoleillement. Diagramme d'ensoleillement du** Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Ensoleillement. Diagramme d'ensoleillement du site*. A.A.M., 20 avril 1970 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302133NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

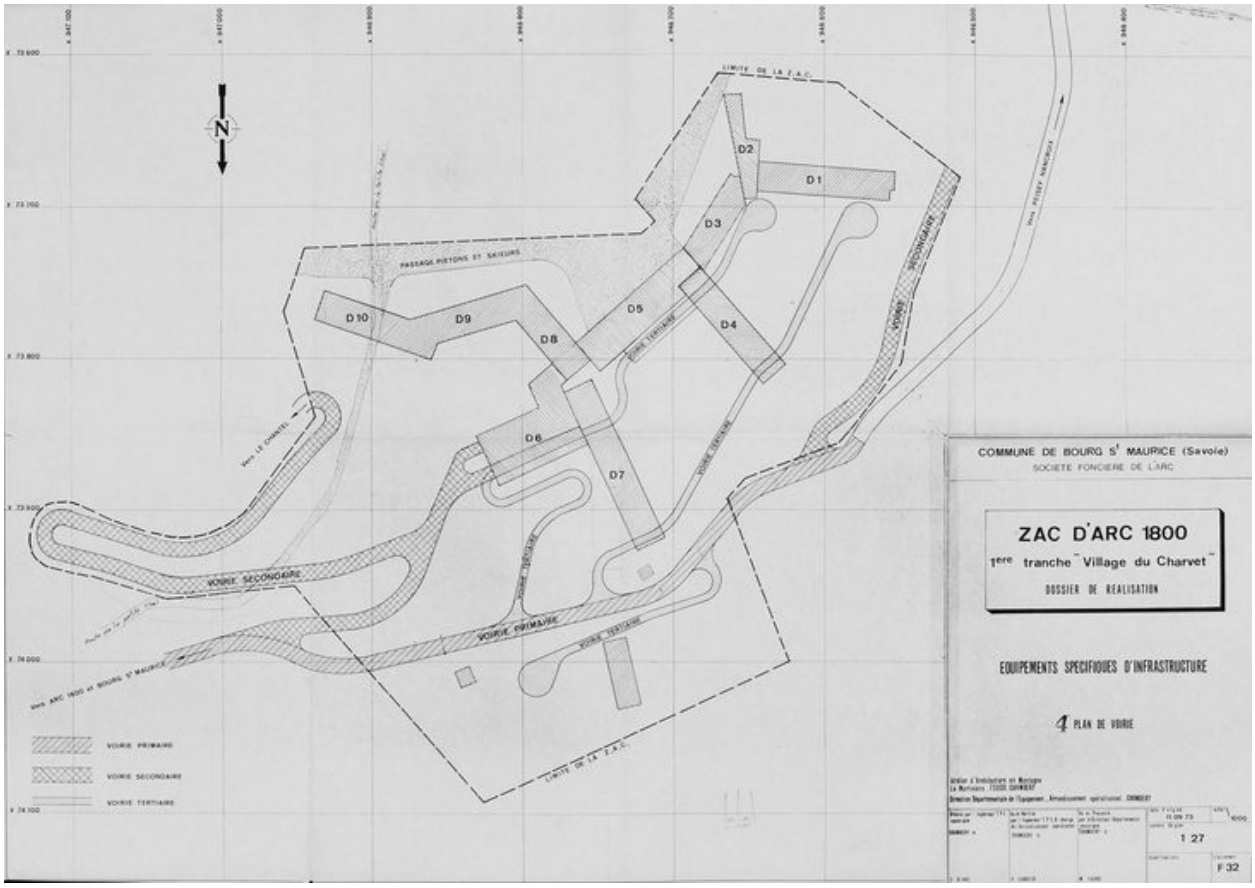

ZAC d'Arc 1800. Village du Charvet. Plan de voirie. Atelier d'Architecture en Montagne, O. Blanc ingénieur TPE, 11 septembre 1973 (AD Savoie. 6J 1118)

Référence du document reproduit :

- **ommune de Bourg-St-Maurice (Savoie). Zone foncière de l'Arc. ZAC d'Arc 1800. 1ère tranche.** *Commune de Bourg-St-Maurice (Savoie). Zone foncière de l'Arc. ZAC d'Arc 1800. 1ère tranche. Village du Charvet. Dossier de réalisation. Equipements spécifiques d'infrastructure. 4. Plan de voirie.* Atelier d'Architecture en Montagne, O. Blanc ingénieur TPE, 11 septembre 1973. 1 : 1000 (AD Savoie. 6J 1118)

- **ommune de Bourg-St-Maurice (Savoie). Zone foncière de l'Arc. ZAC d'Arc 1800. 1ère tranche.** *Commune de Bourg-St-Maurice (Savoie). Zone foncière de l'Arc. ZAC d'Arc 1800. 1ère tranche. Village du Charvet. Dossier de réalisation. Equipements spécifiques d'infrastructure. 4. Plan de voirie.* Atelier d'Architecture en Montagne, O. Blanc ingénieur TPE, 11 septembre 1973. 1 : 1000 (AD Savoie. 6J 1118)

IVR82_20117301589NUC
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
Auteur du document reproduit : Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture)
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

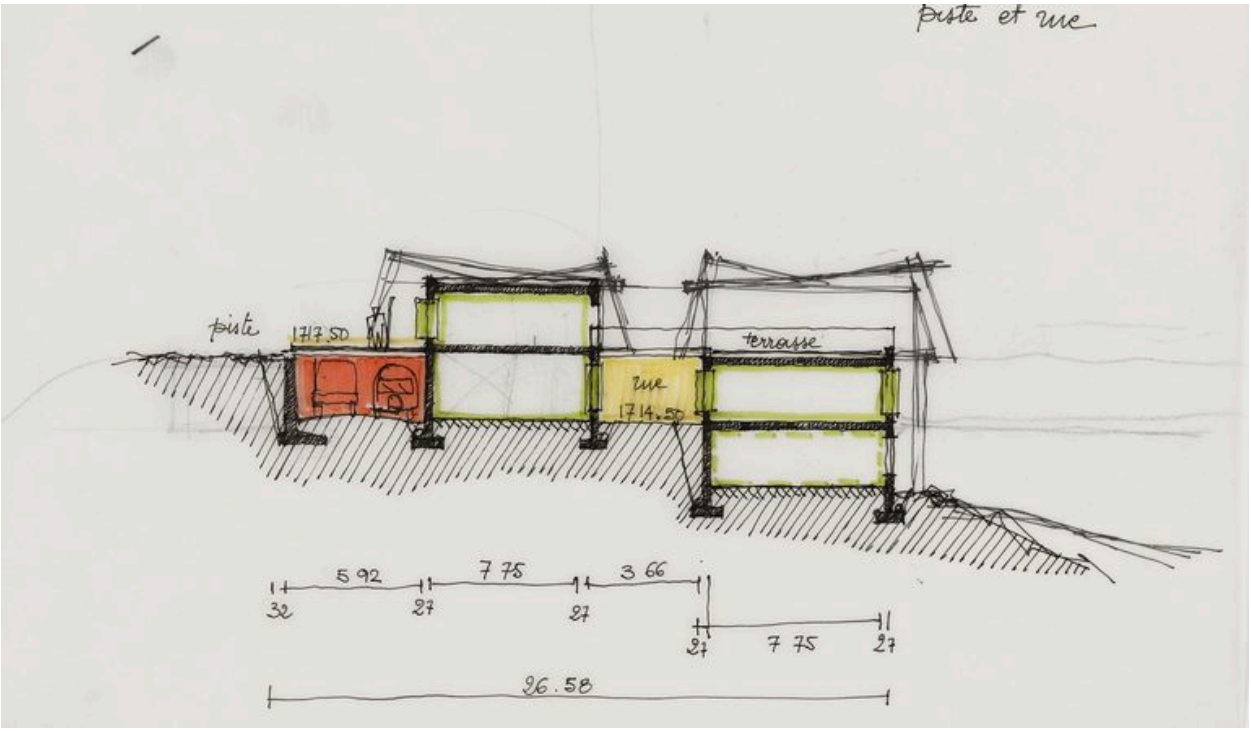

Piste et rue. Coupe de principes / [Atelier d'Architecture en Montagne, 1973 ?] (AD Savoie. 6J 1118)

Référence du document reproduit :

- **Piste et rue. Coupe de principe pour la ZAC d'Arc 1800. Village du Charvet. [Atelier d'Architecture en Montagne, 1973 ?]. Calque, encre, feutre (AD Savoie. 6J 1118)**
  Piste et rue. Coupe de principe pour la ZAC d'Arc 1800. Village du Charvet. [Atelier d'Architecture en Montagne, 1973 ?]. Calque, encre, feutre (AD Savoie. 6J 1118)

- **Piste et rue. Coupe de principe pour la ZAC d'Arc 1800. Village du Charvet. [Atelier d'Architecture en Montagne, 1973 ?]. Calque, encre, feutre (AD Savoie. 6J 1118)**
  Piste et rue. Coupe de principe pour la ZAC d'Arc 1800. Village du Charvet. [Atelier d'Architecture en Montagne, 1973 ?]. Calque, encre, feutre (AD Savoie. 6J 1118)

IVR82_20117301588NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

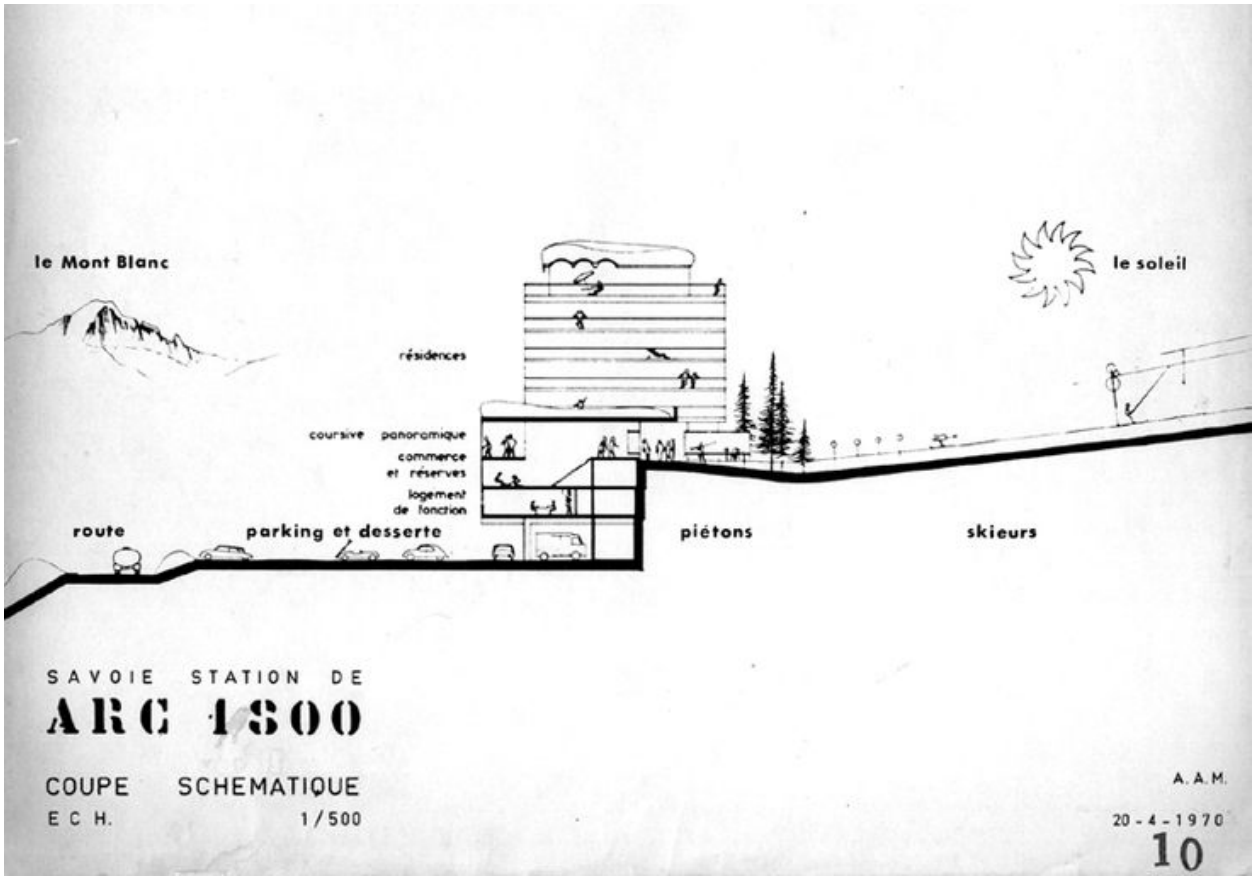

Projet d'avril 1970. Coupe schématique / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Coupe schématique. A.A.M., 20 avril 1970. Ech.**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Coupe schématique*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Projet d'avril 1970. Savoie. Station de Arc 1800. Coupe schématique. A.A.M., 20 avril 1970. Ech.**
  Projet d'avril 1970. *Savoie. Station de Arc 1800. Coupe schématique*. A.A.M., 20 avril 1970. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302134NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

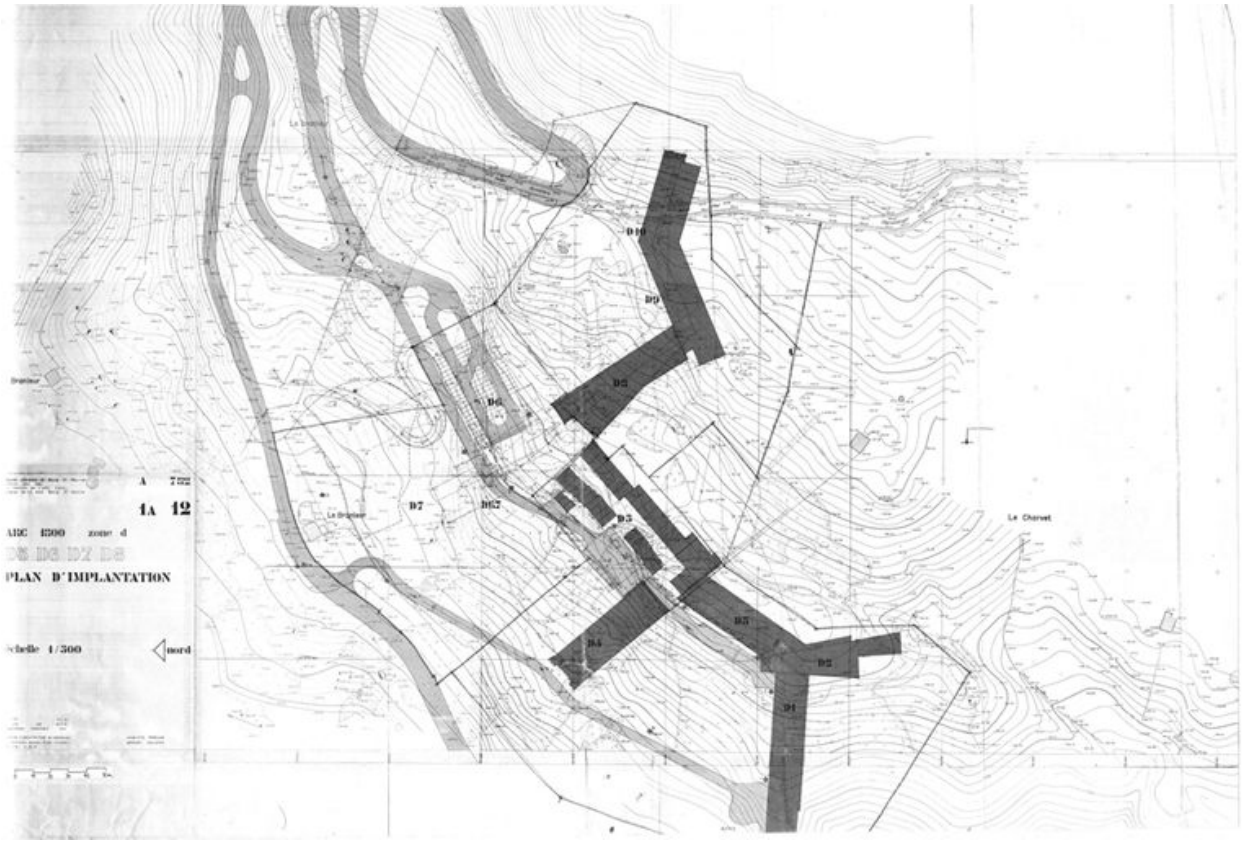

Zone D. Plan d'implantation / Atelier d'Architecture en Montagne, juillet 1974 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Zone D. Plan d'implantation. A.A.M., juillet 1974.** *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Zone D. Plan d'implantation*. A.A.M., juillet 1974. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Zone D. Plan d'implantation. A.A.M., juillet 1974.** *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Arc 1800. Zone D. Plan d'implantation*. A.A.M., juillet 1974. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302135NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

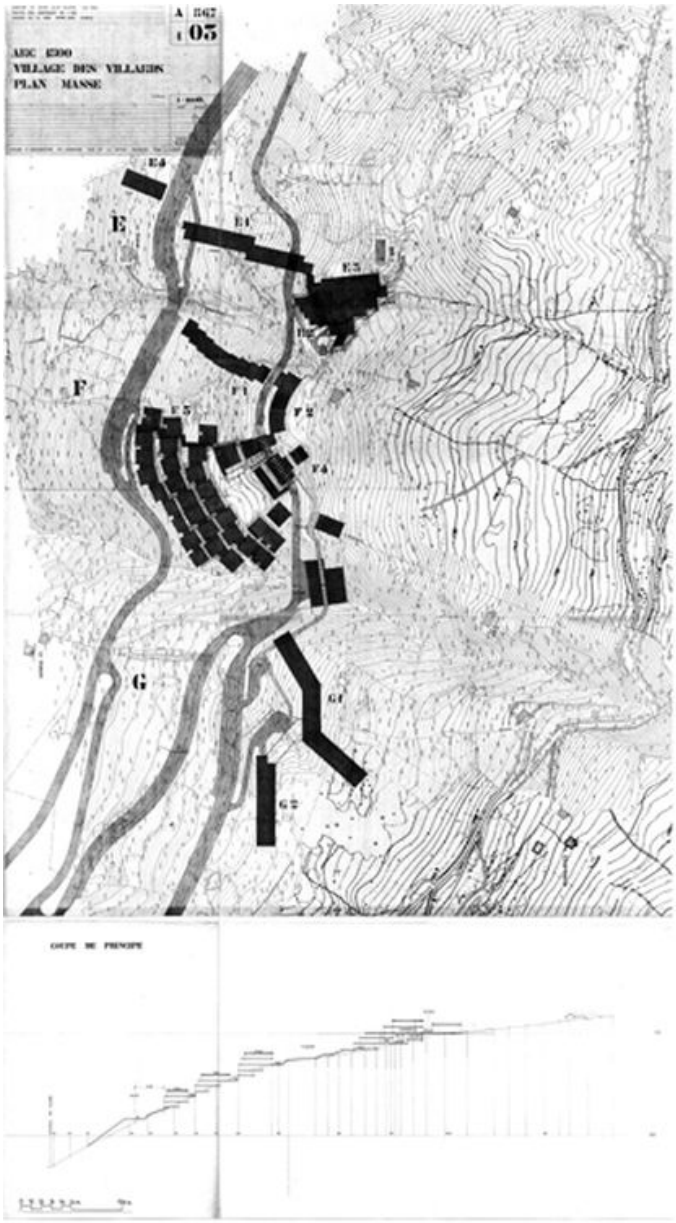

Village des Villards. Plan masse / Atelier d'Architecture en Montagne, avril 1976 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des**
  Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des Villards. Plan masse. A.A.M., 10 avril 1976. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des**
  Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des Villards. Plan masse. A.A.M., 10 avril 1976. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302136NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

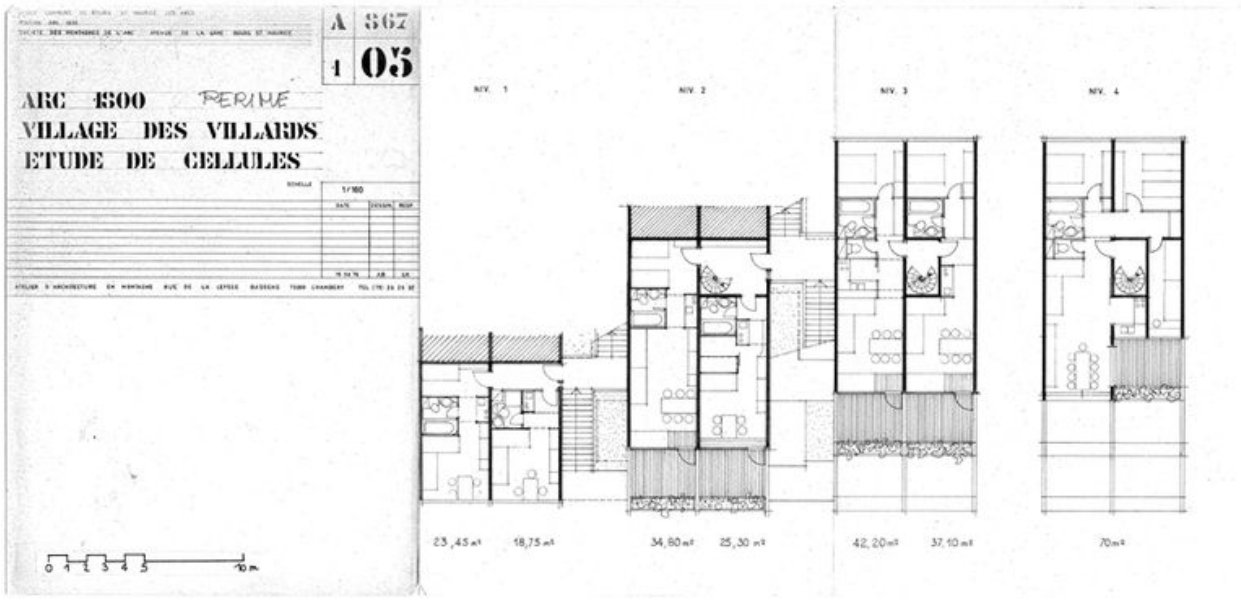

Village des Villards. Etude de cellules / Atelier d'Architecture en Montagne, avril 1976 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des** *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des Villards. Etude de cellules*. A.A.M., 10 avril 1976. Ech. 1 : 100 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des** *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Village des Villards. Etude de cellules*. A.A.M., 10 avril 1976. Ech. 1 : 100 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302137NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

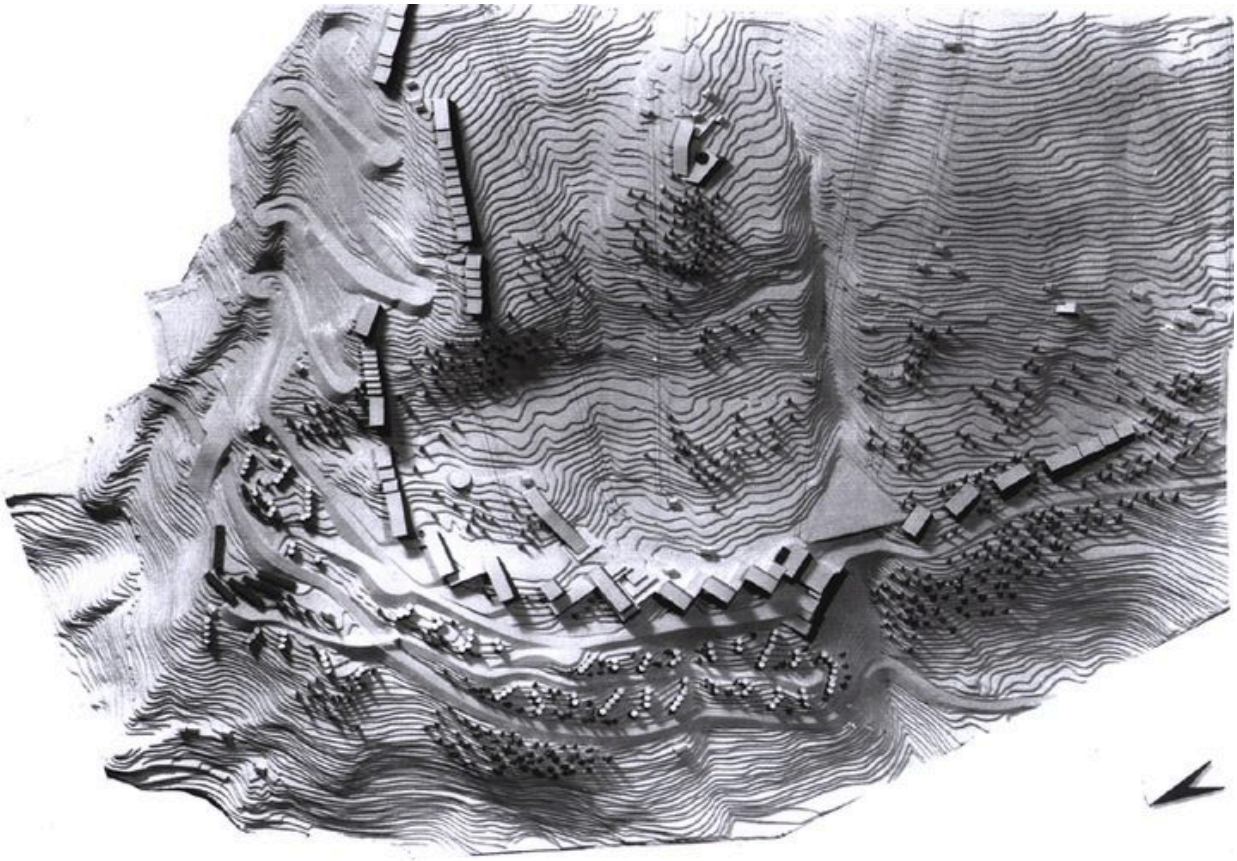

Projet d'avril 1970. Maquette / Atelier d'Architecture en Montagne (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302138NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

ZAC de Chantel. Situation / A.A.M., décembre 1978 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Chantel. Situation.** *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Chantel. Situation*. ZAC Chantel. A.A.M., décembre 1978. Ech. 1 : 10 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Chantel. Situation.** *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Chantel. Situation*. ZAC Chantel. A.A.M., décembre 1978. Ech. 1 : 10 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302139NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

ZAC Chantel. Vue aérienne. 1978 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302140NUCB
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

ZAC Chantel. Schéma d'implantation sur photogr. 1978 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302142NUCB
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

ZAC Chantel. Schéma d'implantation sur photogr. 1978 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302143NUCB
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

ZAC Chantel Haut. Plan de cellule / Charlotte Perriand, 1982 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **ZAC Chantel Haut. Plan de cellule. Charlotte Perriand, 1982 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)**
  ZAC Chantel Haut. Plan de cellule. Charlotte Perriand, 1982 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **ZAC Chantel Haut. Plan de cellule. Charlotte Perriand, 1982 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)**
  ZAC Chantel Haut. Plan de cellule. Charlotte Perriand, 1982 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302144NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Chantel Haut. Maquette / Charlotte Perriand (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302145NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Chantel Haut. Maquette / Charlotte Perriand (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302146NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Chantel Haut. Maquette / Charlotte Perriand (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302147NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Chantel Haut. Maquette / Charlotte Perriand (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302148NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Programmation des zones D et G. Chantel haut / Charlotte Perriand, Bernard Taillefer (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Programmation. Zone**
  *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Programmation. Zone D et G.*Chantel Haut. Charlotte Perriand, Bernard Taillefer, Atelier d'Architecture en Montagne A.A.M. Ech. 1 : 2 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Programmation. Zone**
  *Savoie. Commune de Bourg-St-Maurice. Station des montagnes de l'Arc. Arc 1800. Programmation. Zone D et G.*Chantel Haut. Charlotte Perriand, Bernard Taillefer, Atelier d'Architecture en Montagne A.A.M. Ech. 1 : 2 000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302149NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Les terrasses, Chantel Haut. Plan masse / Charlotte Perriand, A.A.M., mai 1981(A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Arc 1800. Les Terrasses. Plan de masse.Chantel Haut. Charlotte Perriand, Atelier d'Architecture en** *Arc 1800. Les Terrasses. Plan de masse*.Chantel Haut. Charlotte Perriand, Atelier d'Architecture en Montagne, mai 1981. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Arc 1800. Les Terrasses. Plan de masse.Chantel Haut. Charlotte Perriand, Atelier d'Architecture en** *Arc 1800. Les Terrasses. Plan de masse*.Chantel Haut. Charlotte Perriand, Atelier d'Architecture en Montagne, mai 1981. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302150NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

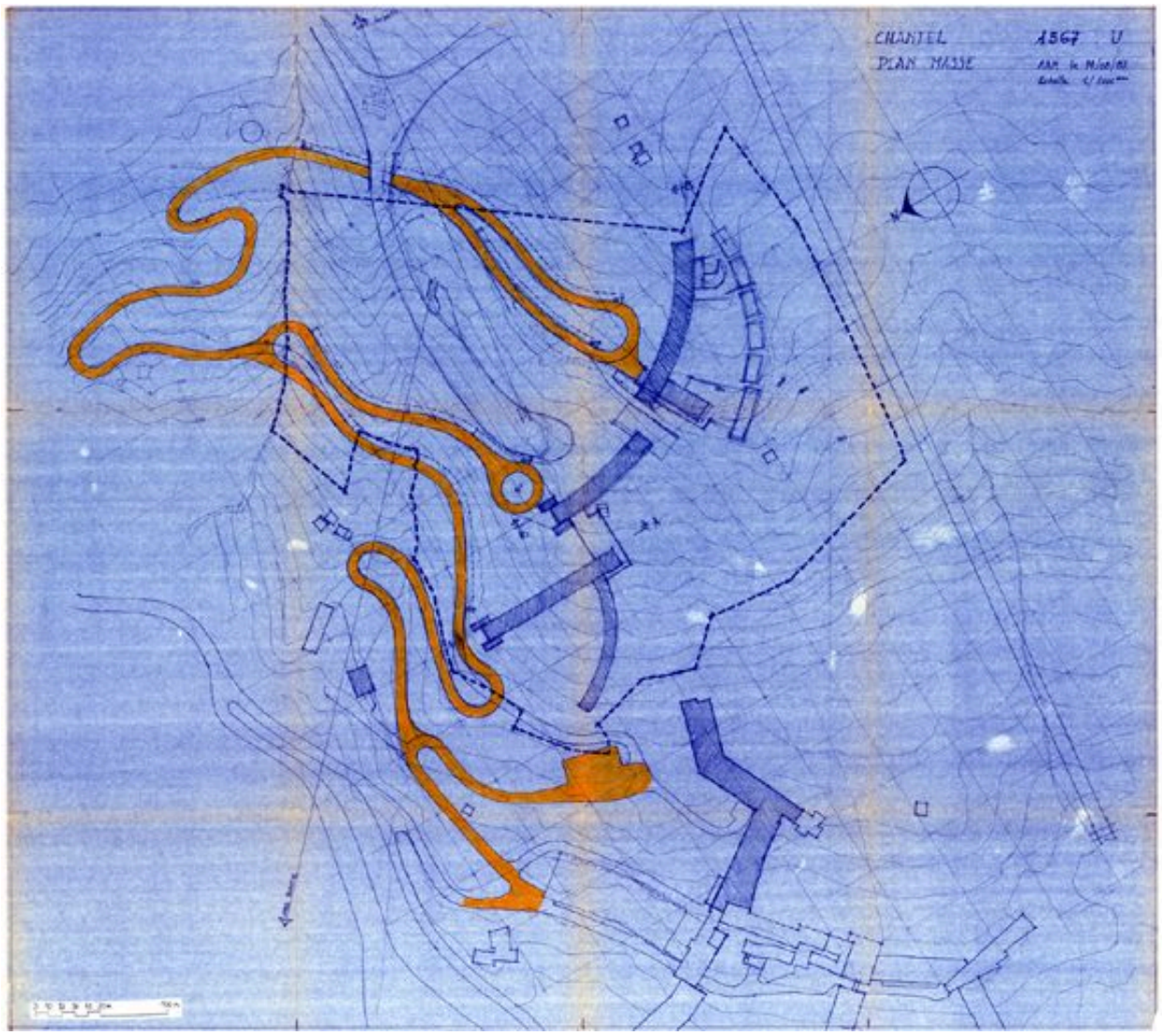

Chantel. Plan masse / Atelier d'Architecture en Montagne, 14 août 1987 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Chantel. 1567 U. Plan masseA.A.M., 14 août 1987. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en** *Chantel. 1567 U. Plan masse*A.A.M., 14 août 1987. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Chantel. 1567 U. Plan masseA.A.M., 14 août 1987. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en** *Chantel. 1567 U. Plan masse*A.A.M., 14 août 1987. Ech. 1 : 1000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302151NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Arc 1800. Chantel et chalets individuels. Esquisse / Bernard Taillefer, juillet 1992 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Les Montagnes de l'Arc. Bourg-St-Maurice - Les Arcs. Arc 1800. Restitution photogrammétrique.**
  Les Montagnes de l'Arc. Bourg-St-Maurice - Les Arcs. Arc 1800. Restitution photogrammétrique. SOFRATOP. Esquisse Chantel et chalets individuels. Bernard Taillefer, juillet 1992. Ech. 1 : 2000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Les Montagnes de l'Arc. Bourg-St-Maurice - Les Arcs. Arc 1800. Restitution photogrammétrique.**
  Les Montagnes de l'Arc. Bourg-St-Maurice - Les Arcs. Arc 1800. Restitution photogrammétrique. SOFRATOP. Esquisse Chantel et chalets individuels. Bernard Taillefer, juillet 1992. Ech. 1 : 2000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302152NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

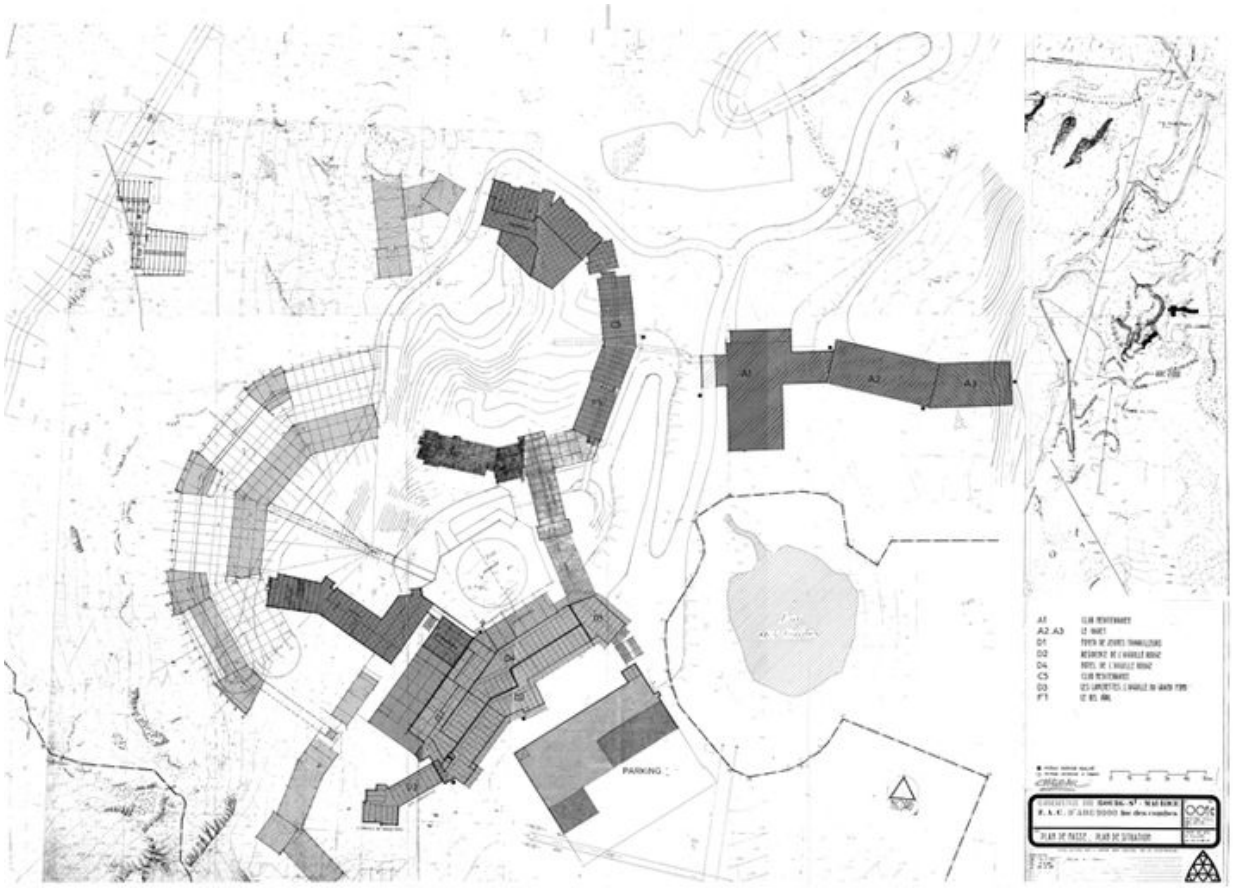

Arc 2000. Plan masse, plan de situation / B. Taillefer, octobre 1984 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Commune de Bourg-St-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Lac des Combes. Plan de masse. Plan de situation.** *Commune de Bourg-St-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Lac des Combes. Plan de masse. Plan de situation*. Groupe des Arcs, B. Taillefer, octobre 1984. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Commune de Bourg-St-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Lac des Combes. Plan de masse. Plan de situation.** *Commune de Bourg-St-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Lac des Combes. Plan de masse. Plan de situation*. Groupe des Arcs, B. Taillefer, octobre 1984. Ech. 1 : 500 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302153NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 1978
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

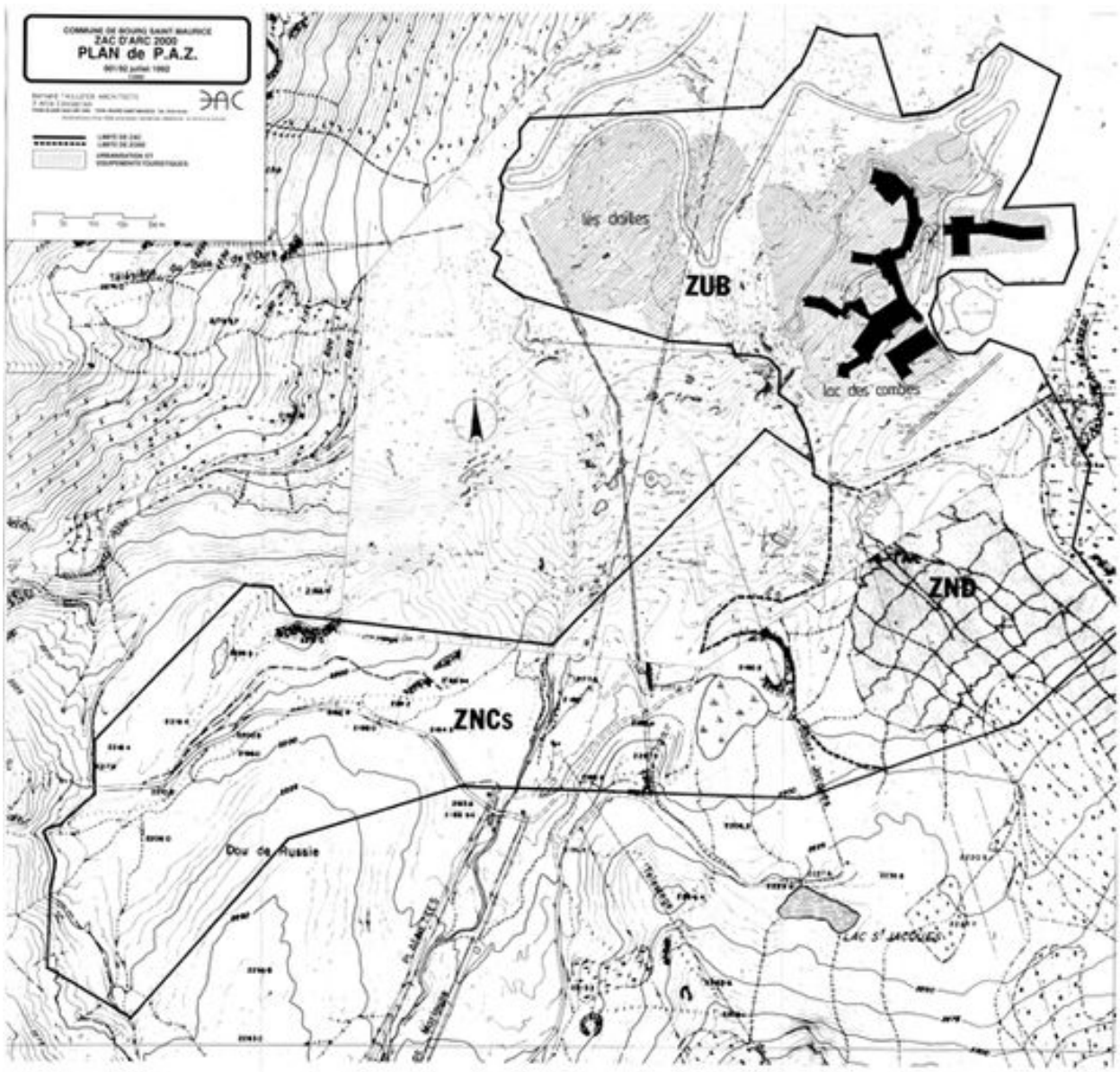

Arc 2000. Plan de P.A.Z. / B. Taillefer, juillet 1992 (A. privées Atelier d'Architecture en Montagne)

Référence du document reproduit :

- **Commune de Bourg-Saint-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Plan de P.A.Z.. Bernard Taillefer, juillet 1992.** *Commune de Bourg-Saint-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Plan de P.A.Z.*. Bernard Taillefer, juillet 1992. Ech. 1 : 2000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

- **Commune de Bourg-Saint-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Plan de P.A.Z.. Bernard Taillefer, juillet 1992.** *Commune de Bourg-Saint-Maurice. ZAC d' Arc 2000. Plan de P.A.Z.*. Bernard Taillefer, juillet 1992. Ech. 1 : 2000 (AP Atelier d'Architecture en Montagne)

IVR82_20087302154NUC
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne. Le site d'Arc 1800 depuis le nord-ouest

IVR82_20117302681NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne. Le site d'Arc 1800 depuis le nord-ouest

IVR82_20117302684NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne. Le site d'Arc 1800 depuis le sud

IVR82_20117302677NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117302678NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne d'Arc 1800 depuis le sud-ouest

IVR82_20117302617NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest

IVR82_20117302632NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest

IVR82_20117302633NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne d'Arc 1800 depuis le sud-ouest

IVR82_20117302618NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble dans le site

IVR82_20057301618NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la station dans le site

IVR82_20057301616NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud-ouest

IVR82_20117302689NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117302690NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud. Charmettoger

IVR82_20117302692NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne. Vue d'ensemble de Charvet aux Villards dans le site

IVR82_20117302630NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne rapprochée depuis le sud-ouest. De gauche à droite Charvet et les Villards

IVR82_20117302619NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest : la Nova (Charvet) à gauche, les Villards et Charmettoger à droite

IVR82_20117302629NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet dans le site

IVR82_20117302636NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet dans le site

IVR82_20117302631NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet

IVR82_20117302620NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet

IVR82_20117302634NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet

IVR82_20117302672NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne rapprochée depuis l'ouest. Charvet

IVR82_20117302673NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne rapprochée depuis le sud-est. Charvet

IVR82_20117302700NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'est. Charvet

IVR82_20117302701NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud-ouest

IVR82_20117302674NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest. Charvet et les Villards

IVR82_20117302675NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest. Les Villards

IVR82_20117302676NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne rapprochée depuis l'ouest. Les Villards

IVR82_20117302688NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'ouest. Les Villards et Charmettoger

IVR82_20117302635NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'est. Les Villards et Charvet

IVR82_20117302651NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

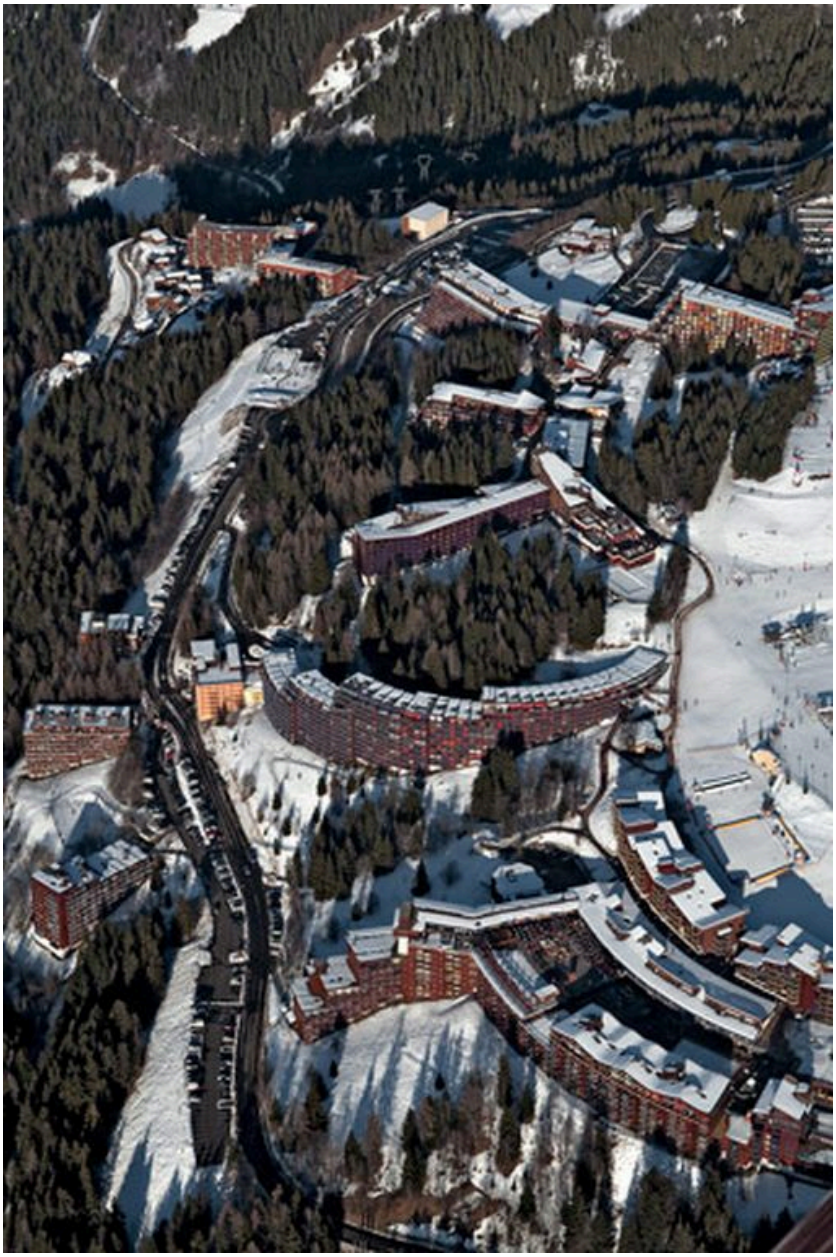

Vue aérienne depuis le sud. Les Villards et Charvet

IVR82_20117302660NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

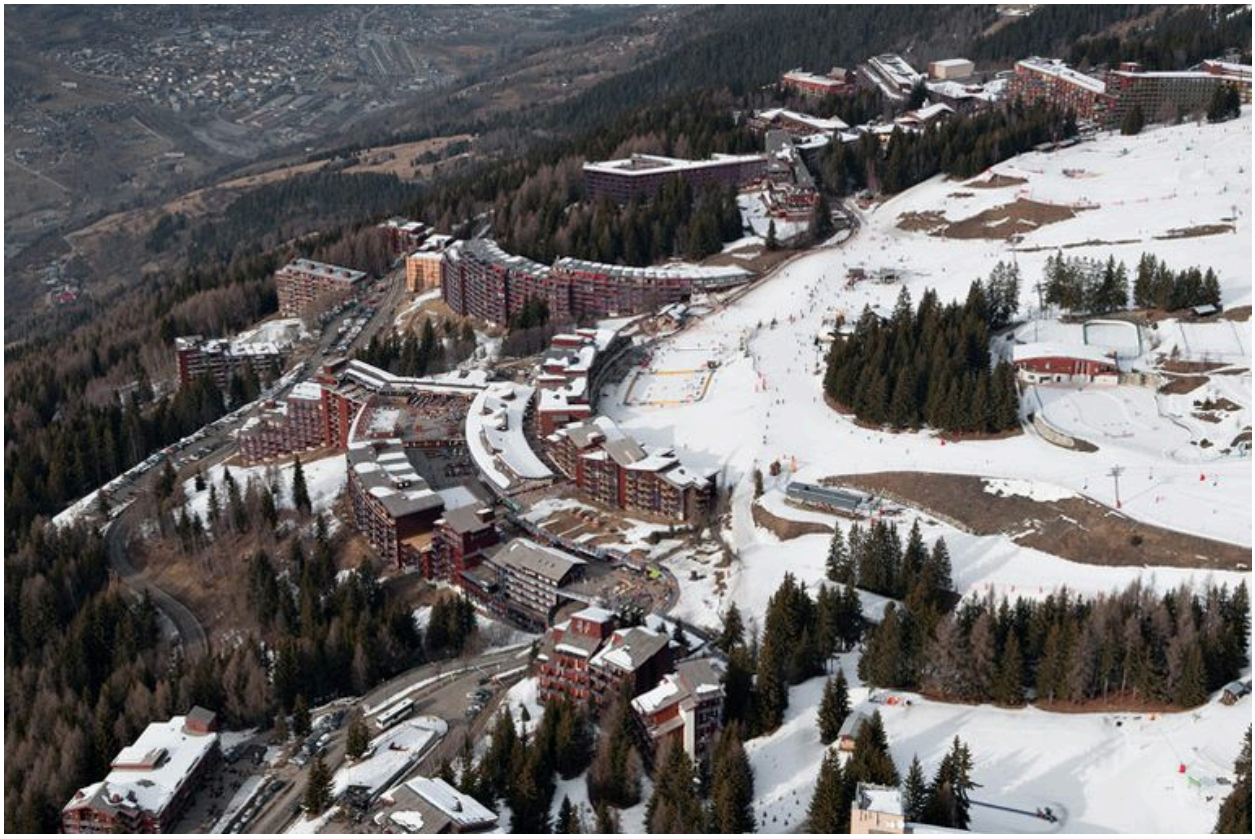

Vue aérienne rapprochée depuis le sud. Les Villards, la Nova, Charvet

IVR82_20117302697NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'est. Charmettoger, les Villards, la Nova (Charvet)

IVR82_20117302654NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne. Charmettoger depuis l'ouest

IVR82_20117302685NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vua aérienne rapprochée depuis l'ouest. Charmettoger

IVR82_20117302686NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne rapprochée depuis l'ouest. Charmettoger

IVR82_20117302687NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis l'est. Charmettoger

IVR82_20117302655NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud. Charmettoger

IVR82_20117302659NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne rapprochée depuis le sud. Charmettoger

IVR82_20117302696NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne rapprochée. Charmettoger

IVR82_20117302691NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud. Charmettoger, les Villards, Charvet

IVR82_20117302656NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis l'est

IVR82_20057301617NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Arrivée sur la station

IVR82_20057301619NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne. Le domaine skiable

IVR82_20117302693NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne. Le domaine skiable depuis le sud

IVR82_20117302694NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne. La grenouillère depuis le sud-est

IVR82_20117302657NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud. La grenouillère

IVR82_20117302658NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La grenouillère des Villards

IVR82_20117301974NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud. Les Villards. La grenouillère

IVR82_20117302698NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des pistes depuis l'hôtel du Golf

IVR82_20117302515NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

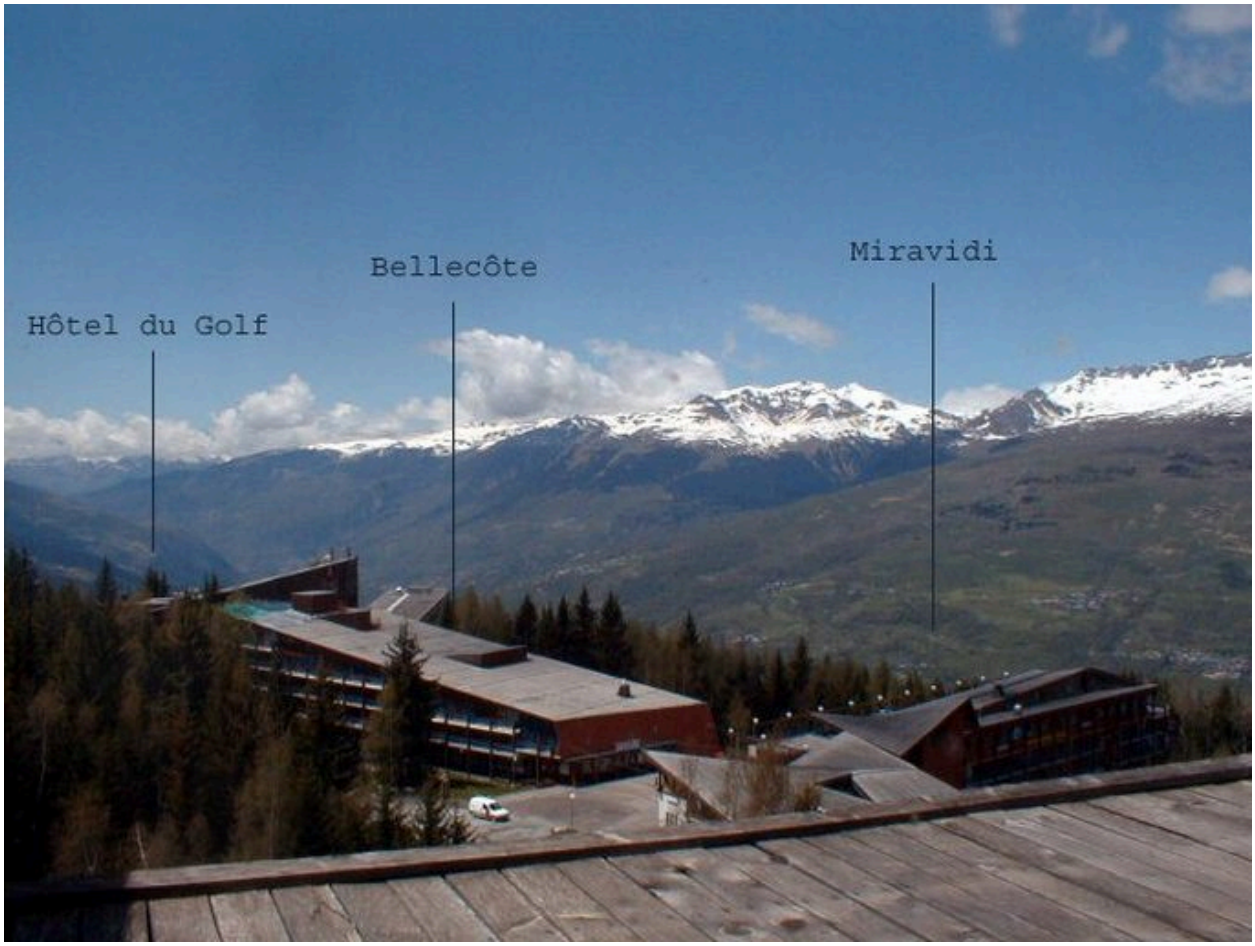

Implantation des trois immeubles, Hôtel du Golf, Bellecôte et Miravidi

IVR82_20057301625NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les restaurants sur la terrasse supérieure du Miravidi

IVR82_20117301970NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les restaurants sur la terrasse du Miravidi

IVR82_20117301971NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Charvet. Le chemin piétonnier et le centre commercial les Pagodes

IVR82_20117302528NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le chemin piétonnier, les Pagodes à gauche, les Belles Challes à droite

IVR82_20117302545NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Charvet. Galerie marchande les Pagodes

IVR82_20117302562NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Charvet. Galerie marchande les Pagodes

IVR82_20117302520NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les toits des Pagodes

IVR82_20117301670NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les toits des Pagodes

IVR82_20117301671NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne verticale. Charmettoger. Autour du parking, le Village Club du Soleil, l'Alliet et les Aiguilles Grives

IVR82_20117302695NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble

IVR82_20117302576NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble

IVR82_20117302577NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble

IVR82_20117302572NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble

IVR82_20117302574NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Arc 1800

IVR82_20117302565NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Arc 1800

IVR82_20117302578NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Arc 1800

IVR82_20117302567NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Arc 1800

IVR82_20117302575NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Arc 1800

IVR82_20117302573NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Charmettoger. Le télésiège

IVR82_20117302580NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Charmettoger. L'entrée du parking

IVR82_20117302582NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Charmettoger. Le parking et l'arrière du Village Club du Soleil

IVR82_20117302583NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Charmettoger. L'entrée du parking et les Aiguilles Grives

IVR82_20117302584NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation